

LE REINTEMBAUTOIS

Magazine d'information - Mars 2023

Le Mag
#08

PRINTEMPS DES POÈTES 2023
1ère édition Reintembaultoise



<https://saint-georges-de-reintembault.fr/>



Suivez votre commune sur Facebook, Instagram et YouTube





Sommaire

EDITO	3
RÉTROSPECTIVE	4
Ça s'est passé à St-Georges, retour sur quelques événements marquants de l'hiver 2022-2023	
BRÈVES	5
Informations légales et municipales	
LES TRAVAUX DES COMMISSIONS	6/7
Urbanisme	6
Espaces verts	7
REVITALISATION	8/9
Travaux au P'tic Mic, les jardins de l'îlot des temples et la fin du projet "Bocage Bocages"	
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	10
Le nouveau conseil 2023-2026	
ENFANCE	11
Les actualités du service enfance	
BRÈVES & INFOS GÉNÉRALES	12/13
MFS, STGS et MSA	12
GMBI	13
L'INVITÉ du MAG	14/15
Françoise GATEL, Sénatrice	
CULTURE	16/17
Actualités du Centre Culturel Juliette Drouet Les actus et le coup de coeur de la Médiathèque	



VIE SCOLAIRE	18/21
La vie des établissements scolaires, de la petite section à la 3ème	
Ecole Publique de l'Être	18
Ecole Sainte-Thérèse	19
Collège Roquebleue	20
Collège Julien Maunoir	21
STRUCTURES MÉDICO-SOCIALES	22/23
Les actualités de la MAS Gaifleury Les actualités de la Résidence Les Acacias	
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION	24
Energie, environnement et mobilités	
SMICTOM	25
Les nouveaux bacs de tri ont été livrés	
LE PRINTEMPS DES POÈTES	26
Découvrez nos poètes en herbe !	
VIE ASSOCIATIVE	27/34
La parole à ...	27
La vie des associations	28/33
Les actualités de l'Oasis	34
SAPEURS-POMPIERS	35
AGENDA	36

Directeur de la publication : Marie-Claire BOUCHER
 Co-directrice de la publication : Rosie BORDET
 Conception et mise en page : Commission communication, Delphine POUSSIN
 Crédit photos : Pierre DUBOIS, Eric CHALOPIN, Commune de St-Georges-de-Reintembault, Réjane DESPAS, Joël THIEULANT, Marie-Claire BOUCHER, Dorine BALLUAI
 Mathieu RIVRIN, enfants du centre de Loisirs, Freepik, Pixabay, flaticon et associations citées.
 Date de publication : Mars 2023 - 3 numéros par an - 850 exemplaires
 Impression : ARC EN CIEL IMPRIMEURS - Lécousse

Mairie de Saint-Georges-de-Reintembault
 2, rue Jean Janvier 35420 ST-GEORGES-DE-REINTEMBault
 Tel : 02 99 97 01 13 - Fax : 02 99 97 11 05
 Courriel : contact@stgeorgesrlt.org
 www.saint-georges-de-reintembault.fr
 Ouverture au public :
 Lundi, mardi et jeudi : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H30
 Vendredi : 8H30 - 12H / 14H - 16H00 - Samedi : 9H - 12H
 Fermé le mercredi



Editorial



Chers Reintembaultois-es,

Dans le dernier numéro de votre mag' Le Reintembaultois, j'avais relevé le mot « ÉNERGIE » comme trame transversale du numéro. Aujourd'hui, c'est le mot « FRONTIÈRES » que je retiens.

"Frontières" est en effet le thème choisi en 2023 par les organisateurs du « Printemps des Poètes » pour sa 25ème édition. Cette année, notre commune y participe collectivement pour la première fois, à l'initiative de Rosie Bordet, adjointe au Maire, et en lien avec les structures accueillant des enfants, des adolescents ou des adultes.

Réfléchir à cette thématique des frontières prend une résonance particulière à la lumière du conflit armé en Ukraine. Les acrostiches, haïkus et autres poèmes rédigés par les participants du "Printemps des Poètes" nous rappellent, par exemple, que certains résidents de l'accueil Odyssee ont dû fuir leur pays en guerre, risquer leur vie, affronter des drames indicibles malgré leur jeune âge, jusqu'au jour où le hasard les a amenés à poser leurs valises chez nous et y trouver un havre de paix, au moins temporairement. Que serait-il advenu d'eux s'ils n'avaient pas quitté leur pays?... Difficile à dire, pour nous qui ne connaissons pas de tels périls dans nos vies quotidiennes.

En fait, de quelles frontières parlons-nous et qui sait où elle commence t'elle ? A la limite de la commune voisine ? Au-delà de notre bassin de vie ou de la région limitrophe ? Ou quand on doit présenter ses papiers d'identité ?

Dans leurs poèmes, les enfants n'apportent pas de réponses, mais se demandent si les animaux connaissent aussi des frontières... Les ados et les adultes, eux, évoquent des limites non seulement physiques mais aussi culturelles, ou liées à l'âge. Quoi qu'il en soit, Sophie Nauleau, directrice artistique du Printemps des Poètes, nous suggère que « *c'est cet au-delà des frontières qu'il est temps de questionner ce monde qui rassemble, étonne, dépayse, plus qu'il ne sépare. Ces limites qu'il nous faut constamment repousser. Ce danger qu'il nous faut conjurer.* »

Dans ce magazine, nous mentionnons les "*camps Passerelle*" ainsi que "*l'engagement citoyen*" du Conseil Municipal des Jeunes au côté des conseillers seniors, preuve s'il en est qu'on peut faire tomber les barrières entre les âges dès qu'on est sur une communauté de projet.

Nous parlons aussi du bien précieux que constitue l'eau sur notre planète, abolissant les frontières géographiques par une prise de conscience globale de la nécessité de limiter sa consommation pour préserver cette ressource vitale et si fragile.

Nous évoquons également la richesse des rencontres intergénérationnelles ou interculturelles lors d'événements associatifs conviviaux : Fête Saint Georges, kermesses des écoles, randonnées, méchouis, spectacles, bals, théâtre, cinéma, commémorations, don du sang.... Rien de tel pour #Cultiver la rencontre et mener des actions collectives.

Nous invitons enfin à un voyage imaginaire plus ou moins lointain, par exemple en empruntant livres et bandes dessinées à la médiathèque communautaire Bimélu, qui vient de ré-ouvrir et qui propose en outre divers ateliers et temps créatifs.

On le sait, « *l'homme est un animal social* » qui a besoin de vivre en communauté et de partager des valeurs avec ses concitoyens. Alors ouvrons nos propres frontières, le printemps est là !

Marie-Claire Boucher, Maire



Rétrospective de la vie communale

3 décembre



Sainte Barbe

La cérémonie protocolaire de la Sainte-Barbe a permis d'honorer les pompiers avec la remise de médailles et de galons, s'en sont suivis les allocutions des autorités, puis un verre de l'amitié en mairie.

6 décembre



Repas des aînés

Le repas du CCAS à destination des personnes de plus de 70 ans a rassemblé 140 convives, en présence de Mme Marie MÉNARD, 103 ans et de 16 nonogénaires (90 à 99 ans).

17 décembre



Fête de Noël

Ateliers créatifs pour enfants, marché de Noël, spectacle de Magie, aubade de La Fraternelle à l'EHPAD et la MAS, tout a été mis en oeuvre pour proposer à tous une journée festive et familiale. L'édition 2023 aura lieu le samedi 16 décembre, réservez votre date !



13 janvier



Voeux du Maire

La municipalité a enfin pu renouer cette année avec une cérémonie des voeux ouverte au public, l'occasion de revenir sur les faits marquants de 2022 et d'annoncer les projets pour 2023.

17 février



Mme DEROYANT a fêté ses 100 ans

100 ans ! Pour cette journée si particulière, Mme Deroyant a reçu la visite de Mme Boucher et M. Donnini. Son secret pour devenir centenaire ? " Une vie saine, faire son jardin et ses confitures (de toutes sortes,...) et surtout pas de sieste...".



Brèves et informations municipales

Recensement de la population



Cette année, la commune était concernée par le recensement de sa population.

Nous remercions l'ensemble des foyers pour l'accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs. Notre reconnaissance aussi à Laura, Julien et Marie-Jeanne, nos 3 agents recenseurs qui ont fait leur travail avec sérieux et attention.

Les chiffres officiels nous parviendront d'ici l'été. Ils intégreront les réponses des communautés (l'EHPAD, la MAS, L'Odyssee).

QUELQUES CHIFFRES :



57.3% des foyers ont répondu par Internet
 794 logements collectés
 112 résidences secondaires
 74 logements vacants
 1 353 bulletins individuels collectés

Permanences en Mairie : Prenez rendez-vous



SCOT du Pays de Fougères

Les mardis 11 avril, 9 mai et 13 juin
 Prise de rendez-vous en Mairie au 02 99 97 01 13



Conciliateur de Justice - Hervé LORET

Les 3èmes mardis du mois, soit le 18 avril, 16 mai et 20 juin.
 Prise de rendez-vous en Mairie au 02 99 97 01 13



CLIC Haute Bretagne

Ces permanences sont assurées par Amélie GOUDAL, Conseillère Vie Quotidienne et Autonomie.
 Les mardis 11 avril, 9 mai et 6 juin de 9h30 à 12h
 Prise de rendez-vous au CLIC au 02 99 98 60 23

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Haute Bretagne, est une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées d'Ille-et-Vilaine. Il a pour finalité d'aider, accompagner, soutenir, aller vers les personnes âgées, les personnes en situation de handicap (sans conditions d'âge) et les aidants, sur tout son territoire, afin de construire et faire évoluer chacun vers le meilleur parcours de vie possible en les rendant acteurs.

Etat Civil

Bienvenue à ..

BILLAY Lyana	1er janvier
COUDRAY Ezra	2 janvier
RIBETTE Candice	7 janvier
SANSONNENS Léo	17 janvier

Sincères condoléances aux familles de...

2022		
LEPROVOST née LEBLANC Louise	17 novembre	
DAUGUET Christian	23 novembre	
MOULIN Roger	28 novembre	
ROUSSEL née COQUELIN Denise	8 décembre	
FURIC Patrice	22 décembre	

2023		
ERMENNIER née PONTAIS Marie	3 mars	
HAMARD Elie	12 mars	

Mouvement de personnel : Bienvenue à ...



Thomas BOUHIER a rejoint le service administratif au 2 janvier, il assure l'accueil physique et téléphonique ainsi que l'Etat Civil.



Lolita AUFRAY a rejoint le service enfance en mars 2022, en tant qu'animatrice "petite enfance" au centre de Loisirs et à l'espace Jeux "Pirouette". Elle assure également depuis janvier de cette année un temps d'emploi au Relais Parents Enfant de Lécousse-Javené.



Les travaux des commissions municipales

Commission **URBANISME** - LES AJONCS D'OR : PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE ACOUSTIQUE - DÉCISION DE RÉOUVERTURE.

Ce que dit la réglementation

La commune dispose de deux salles des fêtes mitoyennes qui peuvent être louées en même temps. Dans le cadre de la réhabilitation en cours d'étude sur le quartier des Ajoncs d'Or et à la suite de plaintes de riverains, le conseil municipal a mandaté le bureau d'études EMT Environnement pour qu'il réalise une étude acoustique afin d'y vérifier le respect ou non de la réglementation applicable en matière de bruit. Compte-tenu de l'utilisation régulière du lieu, la commune est tenue de respecter **les articles R571-25 à R571-30 du Code de l'environnement** qui s'appliquent aux établissements ou locaux recevant du public : « Les bruits générés et les activités impliquant la diffusion de sons amplifiés à des niveaux sonores élevés dans des lieux ouverts au public ne peuvent, par leur durée et leur répétition ou intensité, porter atteinte à la tranquillité ou à la santé du voisinage. »

L'article R1336-1 du Code de la Santé Publique précise que *le niveau de pression acoustique ne peut dépasser 118 dB (C) sur 15 mn.*

La réglementation s'appuie notamment sur la notion d'émergence qui est définie dans le Code de la santé publique comme la différence entre le niveau de bruit ambiant, comportant le bruit particulier en cause (musique amplifiée dans le cas présent) et le niveau du bruit résiduel constitué par l'ensemble des bruits habituels, extérieurs et intérieurs, correspondant à l'occupation normale des locaux et au fonctionnement habituel des équipements, lorsque la salle n'est pas utilisée.

L'étude des mesures acoustiques des 3 et 4 février 2023

L'évaluation des émergences globale (dB(A)) et spectrale (dB(C)) a été réalisée par des mesures acoustiques au niveau des riverains lors de la diffusion de musique amplifiée à l'intérieur de la grande salle des fêtes au niveau sonore maximal autorisé selon la réglementation (102 dB(A)). Les mesures ont été effectuées de jour mais également de nuit, ce qui correspond davantage à l'utilisation habituelle de la salle. Deux configurations ont été étudiées : portes-fenêtres côté parking et fenêtres côté nord fermées ou ouvertes.

Concernant l'émergence globale, il apparaît que :

-En journée l'émergence globale maximale autorisée est dépassée pour les riverains à l'Est et au Sud lorsque les fenêtres et les portes-fenêtres sont fermées et très nettement dépassée lorsque les fenêtres et les portes-fenêtres sont ouvertes. Par contre, pas de dépassement dans les 2 cas (ouvrants fermés ou ouverts) pour les riverains à l'Ouest.

-De nuit, l'émergence globale maximale autorisée est très nettement dépassée pour tous les riverains et pour les deux configurations (fenêtres et portes-fenêtres ouvertes ou fermées).

Concernant l'émergence spectrale, il apparaît qu'elle est dépassée dans les fréquences graves de jour comme de nuit.

Précisons que les mesures acoustiques ayant permis d'évaluer les niveaux d'émergence ont été réalisées en limite de propriété des riverains à défaut de pouvoir installer les sonomètres à l'intérieur des habitations. Cela correspond donc à ce que peuvent percevoir les habitants dans leur logement mais fenêtres ouvertes.



Conclusion de l'étude

Ces dépassements des niveaux d'émergence globales et/ou spectrales autorisés montrent l'insuffisance de l'isolation de la salle, que ce soit au niveau des murs, de la toiture ou des fenêtres et des portes-fenêtres. La mise en conformité nécessiterait des travaux d'isolation du bâtiment importants pour pouvoir respecter les valeurs réglementaires des émergences globales et spectrales.

Par ailleurs, des essais ont été réalisés en abaissant le niveau sonore de la musique diffusée dans la grande salle des fêtes jusqu'à atteindre le niveau permettant le respect des valeurs d'émergence autorisée au niveau des riverains. Ces essais ont montré que les niveaux sonores à ne pas dépasser à l'intérieur de la grande salle des fêtes sont :

En journée : 95 dB(A) avec les fenêtres et les portes-fenêtres fermées ; 80,0 dB(A) avec les fenêtres et les portes-fenêtres ouvertes
De nuit : 79 dB(A) avec les fenêtres et les portes-fenêtres fermées 55 dB(A) avec les fenêtres et les portes-fenêtres ouvertes

Décision du Conseil Municipal

La commission urbanisme du 16 février a pris acte de ces informations objectives et chiffrées. N'étant pas encore en mesure de prendre une décision sur le devenir des Ajoncs d'Or (travaux sur le gros œuvre, réhabilitation,...), la commission a proposée au conseil municipal d'installer un limiteur de son qui respecte les préconisations de la présente étude. Son installation sera réalisée en régie par les services techniques.

Ce limiteur doublé du nouveau règlement de location devrait permettre de réguler les difficultés rencontrées l'an passé. Pour autant, l'insonorisation acoustique et l'isolation thermique de ce bâtiment restent dans les préoccupations du conseil municipal. La suite de l'étude urbanistique initiée par le CERUR et l'étude thermique vont permettre de définir les usages à conserver sur le lieu et donc le devenir à donner aux bâtiments.

Lors du conseil municipal de Février, les élus ont décidé de rouvrir à tous les salles des Ajoncs d'Or selon les principes suivants :

- Pose du limiteur de son d'ici le 1er Mai réglé à 79 dB la nuit et 95 dB en journée.
- Reprise des locations dès maintenant mais pour des soirées post 1er mai 2023.
- Installation d'un système qui referme automatiquement les portes de secours et la petite porte du DJ,
- 1 seul locataire par soirée : soit grande salle, soit petite salle
- Application du règlement de location validé en novembre 2022 qui sous-entend un respect réciproque entre les loueurs et les voisins.



Commission ESPACES VERTS - COMPOSITION ET DÉCISIONS.

La commission Espaces Verts s'est ouverte à la population afin de se dynamiser et de proposer de nouvelles démarches et animations. Anne et Stuart Weichert, propriétaires d'un jardin remarquable à la Tournicotière, Jean Manceau retraité horticulteur, et Christophe Legal de la ferme Millefeuilles ont intégré l'équipe initialement composée des agents des services techniques Fabrice et Pascal et des élus Marie-Claire Boucher, Marie-Pierre Patin, Edouard Oger et Nicolas Rébillon.

Les enjeux environnementaux et les changements climatiques de ces dernières années nous encouragent à faire évoluer la façon de gérer nos importants espaces verts communaux.

Nous vous présentons ici 2 décisions importantes :

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

- ▶ Certains espaces ne sont plus régulièrement tondu mais uniquement fauchés annuellement.
- ▶ Un partenariat avec la LPO et la création d'un refuge au niveau du parc de Colas ont vu le jour. Vous pouvez désormais trouver tout au long du sentier tondu des panneaux pédagogiques présentant l'intérêt pour la biodiversité de la présence de ronciers, d'arbres morts, de haies champêtres, de mares...
- ▶ Une animation autour de la gestion des biodéchets et du compostage qui deviendra obligatoire début 2024 a eu lieu le 18 mars, Christophe a pu faire découvrir aux personnes présentes les bonnes pratiques pour une parfaite utilisation du composteur.
- ▶ Des arbres fruitiers ont été plantés par les danseuses de l'ASSG danse. Cette action fait suite à leur spectacle sur la nature et les dérèglements climatiques.

ENVIE DE PLUS DE FLEURS ?

Vous êtes propriétaire dans le centre-bourg et vous souhaitez fleurir votre pied de mur ?

N'hésitez pas à le faire savoir en mairie. Un agent passera pour voir si la situation s'y prête notamment par rapport à la circulation piétonne.

Une ouverture du bitume pourra alors être effectuée afin de permettre la plantation de fleurs ou plantes grimpantes. La gestion de ces espaces créés vous reviendra mais vous pourrez toujours demander conseil à nos agents ou membres de la commission.

LIMITER ET ECONOMISER LES CONSOMMATIONS EN EAU

La sécheresse exceptionnelle de l'année 2022 et du début 2023 a également encouragé la commission à réfléchir sur la gestion de l'eau et les possibles économies.

Notre commune possède une réserve d'eau de pluie de 20 m³ au complexe Albert BOUVET. Cette réserve de grande capacité doit pouvoir couvrir en eau l'arrosage de l'ensemble de nos espaces verts. Afin d'éviter de gaspiller cette ressource, la commission a choisi de mettre en place quelques changements :

- ▶ Les jardinières de la Mairie étaient jusqu'à présent arrosées par l'eau du réseau et non par l'eau de pluie récupérée. Nous avons donc décidé de garder **uniquement** les jardinières du rez-de-chaussée pouvant être arrosées avec l'eau de la réserve. Les jardinières des étages sont supprimées, ainsi que celles qui étaient installées sur des mâts lumineux.

- ▶ Les petites jardinières très gourmandes en eau ne seront pas réutilisées. Seuls les grands bacs en bois et les parterres seront fleuris.

- ▶ Les variétés de plantes présentes dans nos parterres évoluent également. Les plantes pérennes et peu gourmandes en eau remplacent peu à peu les plantes « jetables ». Seul le parterre de la Mairie restera avec quelques plantes annuelles.

- ▶ Enfin, afin d'éviter le dessèchement des parterres, un paillage généreux est effectué. Il est issu du broyage des branches d'arbres et arbustes taillés par nos agents.





Revitalisation du centre-bourg

EXTENSION BAR-RESTAURANT LE P'TIT MIC

Interview de Denis Le Gall, conducteur de travaux,
Entreprise Cresto Modules

Où en est le chantier au 16 mars 2023 ?



La grosse partie en maçonnerie est faite (B2R Construction). Les huisseries doivent être posées sous peu (Rête Menuiseries). Le bâtiment sera clos et couvert pour la fin mars. L'étanchéité sera faite en mars et la toiture végétalisée sera réalisée en avril (ETT). Le bardage et la terrasse seront faits par l'entreprise Robidel. Ensuite, le plombier (Landel Energie) interviendra pour installer les conduits aériens, la hotte et la ventilation. Puis le plaquiste (Brel) posera les rails, le placo et les bandes. Les menuiseries intérieures seront posées par Pelé Menuiseries. L'électricien (Harel Electricité) suivra pour installer tous les réseaux électriques. Le plombier posera le plancher chauffant. L'entreprise Janvier posera la chappe et le carrelage.

Enfin l'entreprise Ferron se chargera des peintures. Il ne restera alors plus qu'à poser les équipements.

En termes de délai, à ce jour, quand le nouveau lieu pourra-t-il être livré ?
On pense pouvoir livrer le nouvel espace pour mi-juillet.

Quelles sont les spécificités environnementales de cette construction ?

- ▶ La toiture végétalisée permet de lutter contre le phénomène des îlots de chaleur urbains. Ce type de choix reste encore peu présent sur les chantiers.
- ▶ L'isolant retenu a été la laine de bois qui présente d'excellentes performances en matière d'isolation thermique. Sa faible conductivité évite les déperditions de chaleur en hiver, et conserve la fraîcheur en été. C'est un isolant respectueux de l'environnement et recyclable.
- ▶ Pour le chauffage au sol, une chaudière à granulés bois va être installée en remplacement de la chaudière électrique. Le bois et ses dérivés restent une source de chauffage renouvelable qui allie confort, rendement et performances.

Enfin, la construction a été choisie pour s'intégrer dans le bâti existant de ce bourg aux belles pierres de granit. Notre défi a été de construire du neuf à côté d'un bâtiment ancien tout en veillant à minimiser au maximum les nuisances pour le commerce. Pour le raccordement entre les 2 parties, le commerce devra être fermé une quinzaine de jours maximum.

Pour conclure, on a bien compris que ce projet est d'importance pour la commune, il est attendu et on apprécie de travailler dans cette dynamique.

Financiers :



LES JARDINS DE L'ÎLOT DES TEMPLES



Le projet des jardins de l'îlot-Temple avance !
L'objectif ? Réunir d'anciennes parcelles de jardin en cœur de bourg pour proposer aux habitant.e.s de Saint-Georges un espace de nature ombragé facilement accessible où se retrouver, se promener, jouer, jardiner...

Plusieurs acquisitions de parcelles ont été menées en ce sens par la commune dans l'objectif de proposer un jardin public qui relie la rue des Temples à la rue de la Fieffe. Une liaison avec la terrasse du P'tit Mic est envisagée.



Les paysagistes de l'Atelier Bivouac accompagnent la commune dans sa réflexion et commencent à transformer le lieu. Ils seront notamment présents sur le terrain durant 4 temps de résidence de quelques jours répartis au fil des 4 saisons de l'année. Les habitants de Saint-Georges sont invités à participer à ces temps d'échanges et de chantier.



La première saison de résidence a eu lieu fin janvier. Elle a permis de faire un état des lieux des ressources existantes, de faire découvrir le site aux participant.e.s et de récolter leurs envies pour le devenir des jardins. L'aspect clos et protégé du jardin permettant de s'isoler au calme et à l'ombre des arbres en plein cœur de bourg a conquis la plupart des visiteurs. L'envie d'en faire un lieu de détente et de promenade qui conserve tout de même un aspect « nourricier » et un lien à la cueillette sous la forme notamment d'un verger a émergé.

Les habitant.e.s de Saint-Georges sont les bienvenus au jardin pour participer à ces temps de chantier ou simplement venir découvrir le site ou échanger autour d'un café. Ce deuxième temps de résidence fut l'occasion de partager le projet et de le faire évoluer à partir de ce qui a émergé du site et des rencontres.

L'Atelier Bivouac reviendra ensuite cet été pour la construction de mobilier et à l'automne pour la réalisation de plantations complémentaires.

Au plaisir de vous croiser au jardin.



L'Atelier Bivouac est revenu pour sa saison printanière « Ouvrir/ranger/sélectionner » du 22 au 26 mars. L'objectif de ce deuxième temps de résidence était de défricher l'ensemble du site en effectuant un travail de sélection des essences et sujets à conserver. Plusieurs ouvrages seront créés afin de commencer à structurer le jardin autour d'une prairie centrale. Eléments de clôture, palissades, clayonnages, «totems », seront réalisés à partir des ressources en bois de la commune. Côté rue de la Fieffe, au niveau du portillon en bois, des carrés potagers seront créés et la végétation existante sera enrichie de petits fruits et aromatiques.

BOCAGE BOCAGES

Rendez-vous le 5 mai

au Cinéma Julien Maunoir

En attendant, découvrez les teasers de l'évènement sur notre chaîne YouTube

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage
en Bretagne



Pays de Fougères
Marchés de Bretagne



Caisse des Dépôts



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Région
BRETAGNE



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT



Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne



ÉTABLISSEMENT
PUBLIC FONCIER
DE BRETAGNE



AGGLO
FOUGÈRES AGGLOMÉRATION



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Un nouveau CMJ a été élu pour la période 2023/2026



Accueil du CMJ en Mairie le 7 janvier 2023

Composition du nouveau CMJ

Ils sont 8 jeunes conseillers, issus des 4 écoles de la commune : école de l'Être, école Sainte Thérèse, collège Roquebleue, collège Julien Maunoir.
Ils ont été élus courant octobre dans leurs établissement respectifs.

Félicitations à :

Babette ANDRE
Béranger BELLOIR
Albane DELAROCHE
Margaux DUBOIS
Maëlys GILET
Ethan LEROUX
Coline LOZACHMEUR

Les jeunes conseillers sont parrainés d'un membre du conseil municipal seniors et sont élus pour trois ans. L'encadrement est assuré par Philippe Donnini, adjoint en charge de la citoyenneté - prévention - correspondant défense, et Louis-Pierre Chauvin conseiller délégué, ainsi que Marie Pierre Patin et Patricia Moubèche, conseillères municipales.

La priorité du CMJ est de mettre en place des actions à faible budget, mais très utiles comme la propreté du bourg et de la nature, l'aménagement de la commune, d'espaces publics.

Les jeunes ont aussi décidé de mettre en place une boîte à idées pour recueillir vos idées et avis. Cette boîte à idée changera d'endroit régulièrement, en premier lieu elle est installée dans le hall de la mairie.

ARGENT DE POCHE



Le dispositif sera reconduit aux vacances de printemps, d'été et d'automne.

Si vous avez entre 16 et 18 ans, et si vous avez effectué votre recensement citoyen, le dossier d'inscription vous sera adressé par courrier. Vous pouvez également venir vous renseigner en Mairie.

RECENSEMENT CITOYEN, pensez-y !

Quand ? Si vous êtes né Français, vous devez obligatoirement faire votre recensement citoyen à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

Où ? Déplacez-vous en Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. L'attestation est imprimée le jour de votre venue en Mairie.

Et après ? Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans aux examens (BEP, Bac, Permis de conduire...). Ensuite vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Enfin, vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.



Carnaval de Granville

Enfance et Jeunesse

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Retour sur les vacances d'Hiver : Les Héros découvrent les sciences

Le thème des sciences était à l'honneur pour cette période de vacances, les enfants ont beaucoup aimé les différentes expériences proposées, autour des couleurs, du vent, des matières ...

Cette année, les enfants ont enfin pu renouer avec la tradition du Carnaval, vêtus de leur plus beau déguisement. Ils ont arpenté les rues de Granville pour la cavalcade du 149ème Carnaval.

Les mercredis

La fréquentation est en hausse en ce début d'année, les activités sont toujours variées et les repas du midi proposés par L'Auberge du Petit Moulin (Le Ferré) sont toujours aussi appréciés des enfants.

Vacances de printemps et d'été

Pour la prochaine période de vacances scolaires le centre sera ouvert du 17 au 28 avril. Pour les vacances d'été, le centre sera ouvert du lundi 10 juillet au vendredi 4 août, puis une seconde période du lundi 28 août au vendredi 1er septembre. Le programme d'animation sera disponible en ligne sur le "Portail Famille" et le site de la commune à partir de mi-juin. Les animatrices réfléchissent déjà aux multiples activités qui seront proposées pour toutes tranches d'âge.

Camp d'été pour les 9/12 ans : le lieu est déjà réservé !

Cette année le camp passerelle pose ses bagages à la Base de Loisirs de La Dathée près de Vire (14) du **mardi 18 au vendredi 21 juillet**. Les activités retenues sont le biathlon laser, la Yole, le tir à l'arc...

Votre enfant souhaite participer à cette expérience, avec 3 nuits sous les tentes et des veillées ? Vous pouvez déjà vous rapprocher du service enfance pour l'inscrire.

C'est quoi un "camp Passerelle" ? Le nom "Passerelle" désigne les activités destinées aux jeunes d'âges des ALSH (moins de 12 ans) et de l'espace jeunes de l'Oasis (plus de 12 ans). Ces temps sont partagés avec les ALSH du secteur Louvigné-du-Désert, La Bazouge-du-désert, Parigné, Saint-Georges, et l'Oasis. Ils permettent des rencontres entre jeunes de différentes communes.

Information : La rentrée des classes aura lieu le **Lundi 04 Septembre 2023**

 Nelly GASNIER, responsable service enfance au 06 84 69 36 16
ou nel@stgeorgesrlt.org



Expériences colorées "lait magique"



Expérience "Lampe à lave" des années 70



kin-Ball



Base de Loisirs de La Dathée

ESPACE JEUX "PIROUETTE" (0-3 ANS)

7 avril : Manipule des transvasements

5 mai : Amuse toi avec des flocons de maïs

26 mai : Découvre le sens du toucher, inspirée de la pédagogie Montessori

2 juin : Viens t'amuser à franchir des obstacles de motricité



16 juin : Emerveillement & Eveil Musical
avec l'intervenant Samuel Hervé.

 Yvette FOUASSE au 06 82 61 94 68



Pirouette - Eveil Musical (Mars 2022)



Brèves et informations générales

MAISON FRANCE SERVICES - LOUVIGNÉ DU DÉSERT



POUR QUELLES DÉMARCHES ?

Préparation du dossier de départ à la retraite ? Démarches liées à la perte d'un proche ? Pré-demande de carte d'identité ? Déclaration d'impôts ? Demande de carte grise ? Demande d'allocations CAF ou MSA... Vous pouvez être accompagnés pour vos démarches par internet à la Maison France Service, 19 rue Lariboisière à Louvigné-du-Désert.



Prendre rendez-vous au : **02.57.67.02.44**
maisonfranceservices@louvignedudesert.org

Horaires à compter du 1er avril 2023

Lundi : 10h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30
 Mardi : 10h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30

Judi : 10h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30
 Vendredi : 10h15 - 12h30 / 14h30 - 17h30

EAU POTABLE



Le syndicat EAU du Pays de Fougères, a retenu la société STGS pour succéder à VEOLIA à partir du 1er janvier 2023 pour assurer la gestion du service public de l'eau potable sur Fougères Agglomération.

STGS est donc chargé de la fourniture de l'eau du robinet, du relevé des compteurs, de la facturation des abonnés et de la réparation des fuites sur le réseau.

Contact

Service client STGS :
09 69 32 69 33

Eau du Pays de Fougères :
au 02 23 51 00 14
accueil@eau-pf.bzh

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : PLAN SECHERESSE SPECIFIQUE (ILLE-ET-VILAINE)



Dans le contexte de la sécheresse qui a touché de plein fouet la Bretagne et en particulier l'Ille-et-Vilaine en 2022, le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine se mobilise pour soutenir les agricultrices et les agriculteurs impactés.

Avec un déficit de précipitations important pendant les 6 premiers mois de l'année, couplé à de fortes chaleurs en période estivale, l'impact sur la production agricole s'est fait sentir dès l'été, et des tensions sont à prévoir cette fin d'hiver sur les approvisionnements en fourrages, et sur les productions légumières et maraîchères notamment.

Alors que le réchauffement climatique accroît la probabilité que de tels épisodes se renouvellent dans les années à venir, il s'agit non seulement de répondre aux besoins les plus urgents face à la crise mais aussi d'amplifier les mesures d'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et ses conséquences sur la ressource en eau.

Dans le cadre de ce plan d'action sécheresse du Conseil Départemental, une enveloppe spécifique d'un montant de 200 000€ vient d'être confiée à la MSA des Portes de Bretagne pour apporter une aide à la prise en charge des cotisations sociales.

Un formulaire de demande spécifique est disponible, et le dépôt de demande est possible jusqu'au 14 avril 2023. Ce dispositif est ouvert à toutes les exploitations agricoles impactées par la sécheresse, quel que soit le type de production.

Les formulaires de demandes de prise en charge sécheresse 35 peuvent nous être adressés par différents canaux :

- soit par voie dématérialisée directement via l'espace exploitant de notre site Internet en déposant le document en ligne ou par mail : relaisctx.blf@portesdebretagne.msa.fr

- soit par voie postale à l'adresse suivante : MSA Des Portes de Bretagne 35027 RENNES CEDEX 9

Le plan d'action sécheresse prévoit également une augmentation de 50 % des enveloppes pour tous les dispositifs départementaux d'aide directe aux exploitations agricoles, et le maintien de taux de subventions bonifiés, notamment sur les volets changement de système et autonomie, et l'étude du lancement d'un appel à projets sur les économies d'eau.



La direction générale des Finances publiques vous informe



Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés, avant le 30 juin 2023, via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr



1. GMBI, qu'est-ce que c'est ?

« Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est une nouvelle fonction du portail impots.gouv.fr. Elle permet à toutes les personnes qui sont propriétaires d'un bien immobilier de voir comment ses biens sont référencés par l'administration fiscale. C'est aussi l'outil par lequel les propriétaires remplissent leurs obligations fiscales, pour déclarer la situation d'occupation des locaux d'habitation, et remplir leurs obligations lors de travaux.

En effet, GMBI sert principalement à établir les impositions de la fiscalité directe locale : taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe sur les logements vacants, mais aussi les taxes d'urbanisme en cas de travaux. La mise en place de GMBI est donc à la fois un projet de modernisation et de simplification important, et un outil permettant de fiabiliser les impositions et d'éviter des contentieux (en particulier de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires).

2. Quelles sont les démarches pour les propriétaires ?

Depuis le 1er janvier 2023, **TOUS les propriétaires ont une nouvelle obligation fiscale à accomplir en ligne sur leur espace sécurisé ([impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr))** : ils doivent confirmer à l'administration fiscale qui occupe leur propriété. **Cette démarche obligatoire doit être réalisée avant le 1er juillet 2023.** Si vous êtes propriétaire de votre logement et que vous l'occupez comme résidence principale, le formulaire est déjà pré-rempli. Si votre logement comporte plusieurs locaux, par exemple un appartement plus une cave et une place de parking, la déclaration est réalisée en une fois pour tous les locaux de son logement.

Cette démarche simple vous permettra de bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si la déclaration n'est pas faite, votre logement sera imposé comme une résidence secondaire et vous devrez payer une taxe d'habitation à taux plein.

Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous donnez en location, vous devez indiquer sur GMBI qui sont vos locataires et depuis quand ils occupent votre logement. De cette façon, la taxation est adressée à la bonne personne. Par souci de simplification, les occupants déjà connus sont prérenseignés. Il vous suffira de confirmer les informations et d'indiquer quel est le montant du loyer mensuel qui est prévu dans le bail. Pour le cas où le locataire a quitté le logement, il suffit de renseigner sa date de départ.

Attention ! Cette obligation concerne même les propriétaires qui ont donné leur bien en gérance dans une agence ou un syndic. Ils doivent donc demander au gestionnaire de bien de leur adresser toutes les informations nécessaires.

3. Que faire lors de travaux ?

Si vous êtes propriétaire et que vous réalisez des travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation de votre logement, **vous devez déclarer l'achèvement des travaux sous 90 jours pour éviter une pénalité.**

Depuis le 1er janvier, le suivi des travaux est réalisé automatiquement par un échange informatisé entre les services locaux de l'urbanisme et les services fiscaux. Les propriétaires sont automatiquement contactés à la date prévue pour l'achèvement des travaux. Cette démarche automatisée évite les oublis et les majorations pour déclaration tardive. Si jamais le chantier a pris du retard, il vous suffit de donner une nouvelle date prévisionnelle de fin de travaux. Lorsque le chantier est terminé, il vous suffira de compléter les données qui permettront de déterminer la taxe d'urbanisme et la future taxe foncière, et vous pourrez par la suite payer directement en ligne les taxes d'urbanisme dues à la commune.

4. Qui contacter pour faire ses démarches ?

Les obligations déclaratives s'appliquent à tous les propriétaires, y compris si leur situation n'a pas changé depuis plusieurs années. Le législateur a prévu une amende de 150 euros par local en cas de refus d'accomplir ces démarches. Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'informations supplémentaires et d'un accompagnement :

- sur impots.gouv.fr, avec des pas à pas, des foires aux questions, des vidéos
- un numéro de téléphone dédié a été mis en place : le 0 809 401 401. Ce sont des agents de la DGFIP qui vous répondent, de 8h30 à 19h00, tous les jours de la semaine.
- dans les espaces France Services, notamment celui de Louvigné du désert
- en se rendant au sein de leur service des impôts des particuliers à Fougères, le matin, de 9h00 à 12h00, du lundi au vendredi



L'INVITÉ DU MAG : FRANÇOISE GATEL

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine



Françoise GATEL,

Sénatrice d'Ille-et-Vilaine,
Présidente de la délégation sénatoriale
aux collectivités territoriales et à la
décentralisation.

QUELQUES CHIFFRES

348 sénateurs siègent au Sénat.
Ils sont élus au suffrage universel
indirect, par 162 000 "grands électeurs"
représentant notamment les élus
municipaux, départementaux et régionaux.

6 ans, c'est la durée du mandat des
sénateurs. Le Sénat est renouvelable par
moitié tous les 3 ans.

8 commissions (dont 7 permanentes)

- Affaires économiques,
- Affaires étrangères, défense et forces armées
- Affaires sociales
- Lois constitutionnelles, législation, suffrage universel, règlement et administration générale
- Culture, éducation et communication
- Finances
- Aménagement du territoire et développement durable
- Affaires européennes

TOUT D'ABORD POUVEZ VOUS NOUS DIRE COMMENT SE DÉROULE L'ÉLECTION D'UN SÉNATEUR OU D'UNE SÉNATRICE ?

En France, comme dans toutes les grandes démocraties, le parlement qui fait les lois est composé de 2 chambres :



L'Assemblée nationale où siègent les députés, élus par tous les citoyens âgés de 18 ans et plus



Le Sénat qui représente les collectivités où les sénateurs sont élus par les «grands électeurs des départements» : maires, conseillers municipaux, conseillers départementaux et régionaux, députés et sénateurs.

Le nombre de sénateurs par département varie selon la population. L'Ille et Vilaine compte 4 sénateurs (Françoise Gatel, Dominique de Legge, Sylvie Robert, Daniel Salmon).

POURRIEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE RÔLE AU SEIN DU SÉNAT ?

Au Sénat, je suis membre de la commission des lois et présidente de la délégation aux collectivités et à la décentralisation. Cette fonction me conduit à travailler tout particulièrement sur les sujets qui intéressent et concernent les collectivités. J'ai ainsi été «rapporteur», c'est-à-dire responsable de proposer l'avis du Sénat sur 2 lois les concernant. J'ai aussi proposé une loi sur les communes nouvelles qui a été adoptée. Je réalise aussi des missions d'évaluation, par exemple sur les métropoles de Lyon et de Marseille, ou plus récemment sur l'intercommunalité en Polynésie..

Par ailleurs, je travaille aussi sur des sujets d'actualité comme par exemple la hausse du coût de l'énergie pour les collectivités ou la simplification des normes ...

COMMENT ABORDEZ-VOUS LES DÉFIS AUXQUELS NOTRE TERRITOIRE EST CONFRONTÉ ? (MOBILITÉ, LE DÉSERT MÉDICAL, LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE...)

Nous sommes confrontés à des défis importants pour garantir un avenir durable : l'énergie, la protection de la biodiversité mais aussi l'équilibre entre la ville et la campagne, l'accès aux services publics et aux services de santé, la mobilité.

L'enjeu du développement durable est de garantir un équilibre entre ses composantes : l'économie, le social et l'environnement.





QUELS SONT LES PROJETS LES PLUS IMPORTANTS QUE VOUS AVEZ SOUTENUS OU INITIÉS PENDANT VOTRE MANDAT ?

Au Sénat, j'ai beaucoup défendu le soutien aux communes qui sont le socle de la République et représentent pour tous nos concitoyens, grâce à l'engagement des élus, l'intérêt général grâce à leurs écoles, leurs équipements et tous les services à la population (eau potable, électricité, ...)

J'ai aussi défendu l'intercommunalité qui permet la mutualisation des services.

La mobilité et l'accès aux services de santé sont deux enjeux sur lesquels j'ai beaucoup travaillé avec les élus d'Ille et Vilaine. C'est pour moi un enjeu essentiel.

QUELLES SONT LES MESURES PHARES QUE VOUS ALLEZ DÉFENDRE PROCHAINEMENT ?

Outre la réforme des retraites qui sera débattue en mars au Sénat, à court terme, je suis très engagée sur deux sujets :



La simplification des normes avec un colloque sur la simplification des normes au Sénat auxquels participeront des ministres et l'Association des Maires de France.



La sobriété foncière, préserver les terres agricoles pour garantir notre autonomie alimentaire et préserver la biodiversité tout en permettant que nos concitoyens puissent continuer de vivre à la campagne dans de bonnes conditions.

Nos communes, nos territoires, doivent pouvoir être attractifs, se développer harmonieusement pour garder leurs commerces, leurs écoles et les services publics.

LE SÉNAT, QU'EST CE QUE C'EST ?

Les sénateurs examinent les projets de loi que le Gouvernement leur soumet. Ils peuvent également déposer et examiner des propositions de loi.

Les sénateurs prennent position sur les grandes orientations de chaque texte puis l'examinent en détail, article par article. Ils le modifient en déposant des amendements.

Les ministres doivent répondre aux questions des sénateurs au cours de séances spécifiques.

Avant la séance publique, les textes sont d'abord examinés par la commission compétente sur le sujet.

Au sein de la commission, les sénateurs désignent pour chaque texte un rapporteur. C'est lui qui analyse le texte et fait des propositions : supprimer, ajouter ou modifier un article par exemple.

Les sénateurs contrôlent aussi l'action du Gouvernement et vérifient que les lois votées sont bien appliquées. Ils peuvent créer des instances temporaires (mission d'information, commission d'enquête...) pour étudier un sujet particulier de manière approfondie et proposer des réformes.

Le Sénat est le garant de la stabilité des institutions. À la différence de l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous. De plus, le Président du Sénat assure l'intérim en cas de vacance ou d'empêchement de la Présidence de la République.

Source : Brochure "L'essentiel du Sénat" - Novembre 2022
<http://www.senat.fr/>



Le 26 janvier dernier, les élèves de CM1/CM2 de l'école publique de l'Être dans le cadre du Parlement des enfants se sont rendus à Paris. Ils étaient accompagnés des membres du Conseil Municipal des Jeunes et d'élus municipaux.

Ils ont visité l'Assemblée Nationale et le Sénat, et ont été reçus par la sénatrice Victoire Jasmin et par le député Thierry Benoit.

Retrouvez le récit de cette visite écrit par les élèves en page 18.

INFO ET RESERVATIONS sur le site web du Centre culturel
centreculturel.fougères-agglo.bzh ou 02 99 94 83 65

Centre Culturel JULIETTE DROUET



Mademoiselle Julie - THEATRE

Judi 30 mars - 20h30 /Durée 1h30 - Centre culturel Juliette Drouet - Tarif 12€/24€ / Dès 14 ans

Mademoiselle Julie est un texte mythique qui a donné envie aux plus illustres artistes de raconter cette histoire d'amour et de manipulation, de violence et de fièvre.

La demoiselle de la maison va provoquer et séduire le valet de son père. Transgression la plus ultime pour cette « fille à papa » qui va tout faire pour rendre cette nuit, la plus courte de l'année, la plus électrique, la plus intense, la plus définitive. La puissance de ce grand texte de théâtre réside dans la force de l'affrontement qui traverse les décennies sans que soit affaiblie pour autant la structure psychologique des personnages qui s'aiment et se combattent.



L'Univers à un goût de framboise - THEATRE D'OBJETS - Dès 8 ans - Spectacle Jeune Public

Mercredi 5 avril - 15h /Durée 30 min- Salle polyvalente Luitré-Dompière - Tarif 4€/8 €

Cette conférence fulgurante sur le cosmos et l'apparition de l'espèce humaine est une merveilleuse approche de l'histoire de nos origines, simple et étonnante à la fois.

Avec une poignée de sable et quelques cailloux, la comédienne nous entraîne dans ce récit effréné. Didactique et drôle à la fois, elle partage avec le public son émerveillement devant l'astrophysique et la paléanthropologie tout en les rendant accessibles.

Quand nous sommes assis, nous avançons à 1 100km/h, si l'on condense l'histoire de l'univers en une année, le début de ce que nous appelons l'histoire, c'est 14 secondes avant minuit le 31 décembre, sur Neptune le printemps dure 14 ans... La science nous permet une approche différente du monde, de changer de perspective. C'est cette vision du monde que partage avec le public Zoé Grossot.

Spectacle intégré à la Saison Vagabonde.



Le Complexe de Chita - THEATRE & MARIONNETTES

Mardi 11 avril - 20h30 /Durée 1h05 - Centre culturel Juliette Drouet - Tarif 17€ - / Dès 8 ans

Jeu d'acteur, marionnettes, masques et théâtre d'ombre se croisent dans cette fable initiatique à la fois légère et tragique, aux accents fantastiques, toujours sur le fil de la poésie.

Sud de l'Espagne dans les années 80. Damien, 10 ans, débarque de la ville. Son quotidien de petit citadin fait désormais place aux poules, coqs, âne, chèvre, chiens de chasse... Le père de Damien profite de ce changement de vie pour faire de son fils « un homme », un vrai. Mais qu'est-ce donc qu'un homme ? Le complexe de Chita est une histoire d'enfance, celle de jeunes gens qui refusent de suivre un chemin tout tracé, mêlant narration, dialogues et écriture visuelle pour questionner les stéréotypes de genre (fille/garçon) et d'espèce (humain/animal). Jeu d'acteur, marionnettes, masques et théâtre d'ombre se croisent dans cette fable initiatique à la fois légère et tragique, aux accents fantastiques, toujours sur le fil de la poésie



Le temps de vivre - HUMOUR

Judi 13 avril - 20h30 /Durée 1h10 - Centre culturel Juliette Drouet - Tarif 12€/24€

Tout public/ Spectacle nommé pour le Molière de l'Humour 2022

Si Epicure, Proust et Léo Ferré n'ont pas suffi à vous convaincre de trouver le plaisir du moment présent, si votre vie ressemble à un décompte waze et votre pire angoisse est qu'il soit déjà trop tard, venez vous essayer à une tentative de dédramatisation

« Parfois je m'arrête de courir, et je rassure les autres coureurs paniqués autour de moi : mon mec à bout de souffle, mon fils qui gère si mal la fin des activités, mes amis dépressifs, mes parents ces boomers qui ne veulent rien lâcher. C'est comme ça qu'est né le temps de vivre : dans une urgence d'apaiser - à commencer bien entendu par moi-même. Avec le seul système que je connaisse un peu : la rigolade. » .Camille Chamoux.



Médiathèque - BiMELU



REOUVERTURE DE LA MÉDIATHEQUE

La médiathèque communautaire est à nouveau ouverte, Sandrine BIHAN vous accueille les jours suivants :

Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h

COMMENT S'ABONNER ? C'EST SIMPLE !

Vous voulez consulter les documents sur place, les emprunter ? Ce sont des services que les médiathèques vous proposent gratuitement, sans aucune formalité.

Pour emprunter des documents, vous devez vous abonner. Pour cela venez avec :

- ▶ Une pièce d'identité valide
- ▶ Un justificatif de domicile de moins de 4 mois
- ▶ La fiche de renseignements remplie à télécharger sur le site du réseau des médiathèques ou à récupérer à l'accueil de votre médiathèque.

NOUVEAU : ATELIER TRICOT à la MÉDIATHEQUE

Envie de créer ? De fabriquer un cadeau ou de mettre en avant votre style ? Où juste envie de douceur ?

Peu importe la raison, cet **ATELIER TRICOT EST POUR VOUS !**

Pour démarrer on vous propose de fabriquer des mitaines. L'atelier tricot commence **le samedi 15 avril à 14h00**. Apportez vos aiguilles et une pelote de votre choix.

Rendez-vous ensuite le 3ème samedi de chaque mois à 14h00.

Inscription à la médiathèque.



ATELIERS PEINTURE

Les ateliers "Peinture" animés par Murielle LIGER ont repris, n'hésitez pas à vous inscrire.

LIRE À TOUT PRIX 2023

Dans le cadre du prix "Lire à tout prix", prix littéraire des médiathèques de Fougères Agglomération, venez découvrir la sélection le jeudi 6 avril de 18h30 à 20h à la Médiathèque "La Clairière" à Fougères. Ouvert à tous. .

LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT RECHERCHE DES BÉNÉVOLES !



Que vous aimiez lire ou pas, vous êtes les bienvenus pour enrichir l'équipe de bénévoles. Nous vous attendons avec plaisir et impatience pour de nouveaux projets.

N'hésitez pas à prendre contact en vous rendant directement à la médiathèque, par téléphone sur les heures d'ouverture ou par mail.

Coup de Coeur

DANS MA CUISINE

Elvira MASSON



Encore un livre de cuisine ?

Oui mais ce livre-là, c'est celui d'Elvira MASSON, l'acolyte de François -Régis GAUDRY, critique gastronomique.

Son livre est un voyage, plein de détours en France mais pas seulement...

Son livre est un voyage, avec des ingrédients simples, des recettes faciles, celles qui nous donnent envie de partir, celles qui nous donnent envie de rester...

De l'endive au jambon à la chakchouka verte en passant par le risotto, laissez-vous tenter. Venez picorer *Dans ma cuisine*, il vous attend à la médiathèque.



02 99 97 08 15

biibliostgderlt@fougères-agglo.bzh



L'Ecole Publique de l'Être



PRINTEMPS DES POETES

Cette année scolaire est rythmée par de nombreux projets d'éducation artistique et culturelle, notamment en lien avec la participation de l'école au « Printemps des Poètes » qui s'est déroulé du 11 au 27 mars.

Dans ce cadre, l'école s'est transformée en résidence d'artiste, du 9 au 16 janvier. Ce projet de résidence d'artiste est porté par la Maison de la Poésie de Rennes, soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la municipalité de Saint-Georges-de-Reintembault. Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont reçu Constance Hinfray, poète, plasticienne et performeuse, et participé à une vingtaine d'heures d'atelier. La restitution sous la forme d'un théâtre d'ombre ouverte à tous a eu lieu le 23 mars à l'école.

Par ailleurs, les classes du CP au CM2 ont bénéficié de l'intervention de Céline Jouzel, musicienne intervenante du conservatoire à rayonnement intercommunal de Fougères Agglomération. Le thème retenu cette année est « musique et poésie », un concert de restitution s'est tenu le lundi 9 janvier à la salle des Ajoncs d'Or.

PARLEMENT DES ENFANTS - Article écrit par les élèves de la classe de CM1 CM2

Le lundi 16 janvier, nous sommes allés à Paris pour visiter le Parlement (Sénat et Assemblée Nationale).

Nous avons rendez-vous devant l'école à 6 heures du matin avec le Conseil Municipal des Jeunes et des élus de la commune de Saint-Georges-de-Reintembault. Nous avons été à Laval en bus pour prendre le TGV de 8h15. Malheureusement, le trajet ne va pas de passer comme prévu : à cause de la tempête « GÉRARD » il y a eu une « rupture caténaire » et un arbre bloqué sur la voie, nous avons eu un retard de 2h30. Nous avons dû annuler la visite du Musée des Invalides et nous en avons profité pour pique-niquer dans le TGV.



En début d'après-midi, nous sommes allés au Sénat et Mme Victoire JASMIN, sénatrice de Guadeloupe, nous l'a fait visiter. En arrivant, nous avons fait une photo de groupe puis nous sommes montés vers la « salle des conférences ».

La « salle des conférences » est la plus jolie salle du Palais du Luxembourg : il y a le trône de Napoléon Ier et différentes statues de Marianne (figure symbolique de la République française). Pour continuer la visite, nous sommes allés dans l'hémicycle. C'est là que siègent les sénateurs. Après, nous avons marché jusqu'à la bibliothèque, nous avons vu des peintures d'Eugène Delacroix. Il y avait beaucoup de livres dans la bibliothèque, il y avait même des échelles pour les attraper.

Après la visite du Sénat, nous sommes partis à l'Assemblée Nationale en métro. Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois et voici nos impressions : « Il y a beaucoup de monde et il faut se tenir parce que ça va vite » « Il faut vite sortir du métro » « ça bouge beaucoup et on ne peut pas tous s'asseoir » « Pour le trajet retour, on était super serré »

Quand nous sommes arrivés, nous avons dû nous ranger par ordre alphabétique, puis nous sommes passés sous le portique de sécurité, nos sacs sont passés dans une machine à rayon X. La visite a commencé par « la salle des pas perdus », nous avons vu la garde républicaine, ils avaient des tambours et des épées.

Nous avons rencontré le député de notre circonscription : M Thierry Benoit. Nous avons assisté à une séance dans l'hémicycle. Les photos étaient interdites et nous ne pouvions pas parler, même en chuchotant. Nous avons été surpris parce qu'il n'y avait pas beaucoup de députés dans l'hémicycle. Notre guide nous a informés que plusieurs députés étaient en commission au même moment.

Cette visite nous a permis de finaliser notre projet de loi sur le thème de cette année : renforcer la participation démocratique et la confiance dans les institutions.



INFORMATION SUR LES INSCRIPTIONS

N'hésitez pas à contacter l'école pour convenir d'un rendez-vous avec le directeur, Thomas CHANUT, qui vous fera visiter l'école, répondra à toutes les questions que vous vous posez : [Ecole de l'Être, Saint-Georges de Reintembault](mailto:ecole.0351029d@ac-rennes.fr)

02 99 97 00 60 ou ecole.0351029d@ac-rennes.fr



L'Ecole privée Sainte-Thérèse

SALON DU LIVRE : rencontre avec un auteur et une illustratrice



En Novembre, nous avons accueilli au RPI un auteur et une illustratrice : Christos et Séverine Duchesne. Les élèves de GS au CM2 ont pu ainsi découvrir leur travail et participer à des ateliers de création. Ils nous ont dit être impatients de revivre cette expérience l'année prochaine !

Rencontre des élèves avec la municipalité de Poilley

Avant les vacances de Noël, la municipalité a accueilli les élèves de l'école de Poilley et les personnes âgées de la commune à la salle des fêtes. Les enfants ont d'abord présenté leur spectacle et ensuite ils ont été invités à partager le goûter. Toutes les personnes présentes à cette rencontre intergénérationnelle ont passé un bon moment.

Le spectacle de Noël



Après deux années d'absence, les élèves du RPI ont proposé un spectacle de Noël dans l'ancienne salle des sports. Les maternelles et les CP ont réalisé des danses de Noël et les élèves du CE1 au CM2 ont chanté. Les familles ont pu se réchauffer autour d'un vin chaud organisé par l'APEL et les enfants ont dégusté de délicieuses crêpes confectionnées par les parents ou grands-parents.

Les 150 ans de Sainte-Thérèse

Le 3 janvier 2023, nous avons fêté les 150 ans de Sainte Thérèse. Tous les élèves de l'école se sont retrouvés pour regarder une vidéo sur la vie de Ste Thérèse, puis un diaporama avec les photos de l'école telle qu'elle était avant. Ensuite, le témoignage de deux anciennes élèves leurs ont permis de comprendre comment l'école se passait à cette époque. Pour finir nous avons réalisé une œuvre commune. Ils connaissent désormais mieux les racines et l'histoire de notre école.

Intervention du conservatoire

A partir du mois de février et jusqu'au mois de juin, les élèves de Grande section/CP, CE1 et CE2 bénéficient chaque semaine de l'intervention de Barbara Dubois, musicienne intervenante du conservatoire de Fougères. Au programme, chant, rythmes, utilisation d'instruments autour d'un album sur le thème de la nature et des quatre éléments. Une restitution est prévue courant juin devant les familles

Intervention EPS : Découverte du FLAG FOOTBALL

Les élèves des classes de CE1, CE2 et CM ont eu l'occasion de découvrir le flag football au cours de séances d'initiation encadrées par Samuel Beury, éducateur sportif de Fougères Agglomération.



Nous avons découvert les règles de ce sport qui ressemble un peu au rugby. Nous avons manipulé cet étrange ballon. Puis, nous avons appris à faire des passes en arrière et nous avons porté la ceinture flag. Son apprentissage est rapide. Comme au football américain, le but du jeu est de marquer des essais mais les joueurs (5 ou 7 joueurs par équipe) sont équipés d'une ceinture avec des rubans ("flag" en anglais - bande en tissu de 45 cm de long) qui pendent de part et d'autre des hanches. Le déflaguage (fait d'enlever le flag au porteur de balle adverse) symbolise le plaquage du football américain.

La défense sans contact physique n'est pas le seul élément pertinent à l'école. C'est un jeu d'équipe et de ballon dans lequel l'objet est exclusivement lancé et rattrapé, le flag football place le groupe et la coopération au centre du processus. Le flag football se prête donc idéalement à l'enseignement Co éducatif. L'activité, qui était une découverte pour les enfants, a été très appréciée.

Festival du Cinéma



Tous les élèves du RPI ont pu se rendre au cinéma Julien Maunoir en amont du Festival du CinéCure. Les maternelles et CP ont visionné « La Baleine et l'Escargote », les CE1 et CE2 ont pu découvrir le dessin animé « Pachamama » et les CM1-CM2 le documentaire « Le lynx ».

Trois séances en lien avec le projet d'année sur la nature et l'environnement.

Correspondance

En classe de CE1, nous avons reçu du courrier de nos correspondants du Nord de la France : de Bruay la Buisnière, nous sommes fiers de recevoir du courrier et nous avons appris à nous même poster du courrier.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Nous rencontrons les familles désireuses d'inscrire leurs enfants : Pour toute inscription, n'hésitez pas à contacter dès



maintenant la cheffe d'établissement Mme Richard au 02 99 97 01 33 ou ste-the.stgeorges@wanadoo.fr



Collège public Roquebleue

BUZZONS CONTRE LE SEXISME



Cette année au collège Roquebleue, Mme Vauléon, professeure de français, Mme Janvier, infirmière scolaire et Adeline Savary, assistante d'éducation, sont référentes pour l'égalité filles/garçons.

Dans ce cadre, elles ont souhaité s'inscrire au concours « Buzzons contre le sexisme » avec les élèves volontaires de 4èmes.

Le projet consiste à tourner une vidéo avec un temps limité de 6'59 minutes dans le but de sensibiliser les personnes sur le sexisme. Le groupe a choisi, pour cette première année de participation au concours, la thématique des normes corporelles, qui sont souvent de grandes souffrances.

Les 9 élèves investis dans le projet se réunissent tous les vendredis midis depuis plusieurs mois maintenant afin d'imaginer et de tourner leur vidéo. Elle sera terminée pour la mi-mars, date limite d'envoi des participations. Le pari est déjà gagné, les élèves ont été très investi.es et sont ravi.es de s'être engagé.e.s auprès des référentes pour l'égalité filles/garçons.



ROCK'ACTUS



Le club journal a repris du service au collège cette année. Mme Vauléon, professeure de français Charlotte Noé, assistante d'éducation accompagnent un groupe de 8 élèves, principalement en classe de quatrième, dans la création du Rockactus.

Le format a changé, cette année, le club a pour projet de sortir 2 numéros annuels, sous format papier imprimé au collège mais également de mettre en ligne des articles.

Les élèves ont pu réfléchir à la ligne éditoriale avec Mme Vauléon et Charlotte Noé en début d'année. Ainsi, le journal informera ses lecteurs des sorties et projets du collège et comportera également des rubriques « Découvrons » pour présenter des communes, des personnalités, des films, des livres ou des recettes. Il sera agrémenté de textes et de dessins d'élèves.

Le club se réunit tous les lundis midis depuis octobre, et nous sommes impatients de découvrir le premier numéro qui ne devrait pas tarder à sortir !



Collège Roquebleue
02 99 97 13 95



Collège privé Julien Maunoir

SUCCÈS POUR LA JOURNÉE PORTES OUVERTES AU COLLEGE JULIEN MAUNOIR

Le 4 février dernier, ont eu lieu les traditionnelles « portes ouvertes » au collège Julien Maunoir. Les familles étaient au rendez-vous. Elles ont pu visiter les classes et les différents lieux de vie du collège. Parents et élèves ont ainsi pu apprécier la cuisine pédagogique, l'atelier bois... des équipements modernes qui concourent à la réussite des élèves en leur permettant d'acquérir des compétences dans les différents domaines d'activité.

La communauté éducative, des élèves et les parents de l'APPEL ont accueilli les futurs élèves et leurs parents. Des projets éducatifs ont pu être présentés dont certains par des ateliers vivants. L'implication de l'équipe éducative dans son ensemble et des familles est la clé de la réussite du jeune au collège.

Pour inscrire votre enfant, vous pouvez contacter le secrétariat au 02 99 97 04 37.

UN PROJET SUR L'INTERNATIONAL QUI FAIT LA FIERTE DES COLLEGIENS

Dans le cadre des E.P.I. (enseignements de pratiques interdisciplinaires), sur le thème des monuments historiques internationaux, des élèves de la 6ème à la 3ème du collège Julien Maunoir ont pu réaliser des posters et créer, par équipe, une œuvre collective en choisissant leurs matériaux. C'est ainsi qu'ils ont donné vie aux monuments du monde entier tels que la Muraille de Chine, le Taj Mahal, Big Ben et bien d'autres encore. Ces réalisations leur ont permis non seulement de construire mais aussi d'approfondir des connaissances et compétences. Avec leurs réalisations en 3D, les collégiens nous entraînent dans un monde où les monuments ne sortent pas de terre, mais du bois, de la pâte à sel, du carton, du carton plume et de l'argile. Chacun a pu mettre ses talents au service des autres pour donner naissance à une œuvre collective qui fait leur fierté à juste titre.



PAS DE PANIQUE, ON GÈRE !



Depuis 2022, le service de restauration du collège Julien Maunoir est en auto-gestion. L'amélioration de la restauration est l'un des axes d'amélioration mis en avant par la direction pour permettre aux élèves de « Manger Mieux » et « Manger Autrement ».

La stratégie de ce fonctionnement a pour objet de renforcer les circuits courts afin de valoriser les productions bio et locales, de choisir les partenaires, de proposer une alimentation équilibrée et de qualité, de réveiller les papilles par le goût et les couleurs, de permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux aliments et plats, de proposer des menus à thème et de lutter contre le gaspillage. Le tout afin de

garantir aux élèves un épanouissement personnel, d'être en bonne santé et de lutter contre les troubles alimentaires qui affectent de nombreux jeunes.

Les repas sont pensés et préparés par Monsieur Marin, chef cuisinier du collège, secondé par Mmes Cajean et Dubois, et distribués non seulement au collège, mais aussi aux écoles maternelles et primaires Sainte Thérèse et Saint-Joseph ainsi qu'à l'école de l'Être.



Collège Julien Maunoir
02 99 97 04 37



La MAS Gaifleury

La fin de l'année a été marquée par plusieurs événements culturels et festifs à la MAS GAIFLEURY

Spectacle de Danse Orientale

Le 23 Novembre les résidents de la MAS Gaifleury ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle de danse orientale. La compagnie Zelga Zelga, composée de deux danseuses, a fait voyager résidents et professionnels dans une ambiance insolite. Les danseuses ont ensuite invité les résidents à venir danser sur une musique connue avec des accessoires typiques. Cet événement fut l'occasion de proposer une approche artistique et culturelle aux résidents de la MAS. Ils ont ainsi partagé collectivement un temps de sensibilisation à une forme d'expression corporelle.



Patinoire

Ça glisse à Gaifleury !!!

En fin d'année, 8 résidents ont réalisé une nouvelle activité sensorielle : la patinoire sur fauteuil. C'est à la patinoire « Le Blizz » à Rennes, que 2 groupes de résidents ont découvert l'agréable sensation de fraîcheur. Cette activité est effectuée en toute sécurité puisque les résidents sont installés dans un fauteuil ou fauteuil adapté. Un agréable moment pour tous.

Noël en Calèche à Gaifleury !!!

Pour la 2ème année, les résidents ont pu profiter de belles promenades en Calèche (adaptée aux personnes à mobilité réduite). En effet, le 08 Décembre, 35 résidents ont eu le plaisir d'arpenter les rues de Saint Georges sous une belle journée festive et un soleil radieux.

Tri de bouchons avec l'Association « Les bouchons de la côte d'Emeraude »

Deux résidents participent depuis plusieurs mois à un atelier de tri de bouchons pour l'association « Les bouchons de la côte d'Emeraude ». Le 07 Décembre, ils se sont rendus au centre de tri de bouchons à Saint-Malo.

Ce fut l'occasion pour eux d'emmener leurs bouchons, de montrer aux bénévoles le travail accompli et de voir ce qu'ils en font ensuite.

Le but de l'Association est de venir en aide à des familles situées dans leur zone de collecte des bouchons et ayant à leur charge un ou des enfants handicapés ou gravement malades, par le biais de dons ou d'équipements (fauteuils roulants, aménagements de locaux, déplacements vers des centres spécialisés, etc...).

Depuis la création de l'Association ce sont plus de 130 dons qui ont été accordés dans la région pour un montant total de près de 150.000 euros.



Le Père Noël du CCAS

Lalo, une belle histoire humaine...

Dans le cadre du « projet Mission LALO », les résidents ont vécu de belles rencontres et un beau partage, tous ensemble, sur les différents sites de la commune. L'invitation au spectacle GAMIN a été l'aboutissement de cette belle histoire humaine. MERCI à LALO et à toute l'équipe d'organisation pour cette invitation à ce projet musical qui a répondu aux intérêts des résidents.

NOEL à la MAS GAIFLEURY avec le CCAS

Mercredi 21 Décembre, les résidents et le personnel de la MAS Gaifleury ont accueilli Mme Marie-Claire BOUCHER, Présidente du CCAS, et Maire de Saint Georges de Reintembault, ainsi que le Père Noël. Leurs attentions ont fait la joie des résidents, chacun le témoignant par des sourires et des regards qui se sont illuminés. Un goûter préparé avec les résidents d'un pavillon a ensuite été partagé.

RIRE en musique animé par Samuel HERVE

Dans une ambiance marquée par un yoga du rire et la découverte de musique et d'instruments du monde, des résidents ont une nouvelle fois vécu d'agréables sensations partagées avec les professionnels.



EHPAD Résidence Les Acacias

Il fait bon vivre à la Résidence Les Acacias !!!

Depuis les 100 ans de Mme GRAFFARD Constance le 8 mars dernier, la Résidence Les Acacias compte désormais 6 centenaires !!! Ils sont tous dans le service du rez-de-chaussée de la Résidence et ils sont tous venus fêter les 100 ans de Mme GRAFFARD. La doyenne de la Résidence est Mme Marie MENARD, originaire de Saint-Georges-de-Reintembault. Elle est née en 1919 et aura donc 104 ans le 27 juillet prochain. Elle est entrée à la Résidence le 15 février 2022.

Mme MENARD est suivi de près par Mme Germaine LEROYER qui est dans la Résidence depuis 2017 et elle aura 104 ans le 29 novembre prochain, elle est née à Tirepied dans la Manche.

Le 17 juin, Mme Clémence MICHEL originaire de la Selle-en-Cogles aura 103 ans, puisqu'elle est née en 1920. Mme MICHEL a pour voisine de chambre, Mme Antoinette VANGEYT, la danseuse de l'établissement, qui elle aura 102 ans le 18 août 2023.

En début d'année, la Résidence a accueillie M. CHAUVIN Amand qui avait fêté ses 100 ans le 21 janvier dernier.



Et donc le 8 mars, nous avons eu le bonheur de fêter les 100 ans de Mme Constance GRAFFARD originaire de Le Ferré, elle est née le 08 mars 1923, elle est la fille de Julien et Constance DEAN.

Elle avait une sœur et un frère, ce dernier est décédé pendant la guerre 39/45, ce qui la marquera à vie.

Elle épousa M. Emmanuel GRAFFARD, également originaire de Saint-Georges-de-Reintembault, le 18 mai 1943. De cette union naîtront 2 fils, Emmanuel et Daniel, malheureusement tous les deux décédés aujourd'hui. Elle a 1 petit-fils et 2 arrière petites-filles.

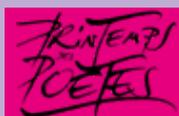
Elle était cultivatrice, elle "s'occupait des vaches à l'ancienne, jusqu'à 14 vaches". Elle a pris sa retraite à 59 ans.

Mme GRAFFARD aimait beaucoup faire son jardin et c'était une très bonne pâtissière, un jour elle a fait 100 choux à la crème pour la Kermesse de Le Ferré.

Mme GRAFFARD est gourmande, elle apprécie notamment beaucoup les bonbons et en particulier les fraises tagadas !! Elle a d'ailleurs eu une grosse boîte de bonbons pour ses 100 ans.

Pour la petite anecdote, Mme GRAFFARD a passé son permis de conduire à 60 ans ! Elle a passé son code 11 fois et son permis 3 fois. Son mari lui avait dit de ne pas baisser les bras et qu'il fallait aller jusqu'au bout puisqu'elle avait commencé. Elle aimait beaucoup partir se promener dans sa Renault 5 automatique surtout pour aller voir ses copines.

Une prochaine résidente aura 100 ans le 2 novembre prochain, nous espérons pouvoir lui organiser une grande fête !!



Dans le cadre du Printemps des Poètes 2023, les résidents ont participé à des ateliers d'écriture avec l'association fougèraise "Pages Blanches".

Ils ont également participé à la décoration de l'arbre à poèmes avec les jeunes de l'accueil Odyssee et à des lectures de poèmes avec l'école publique de l'Être.



Lecture de poèmes avec des enfants de l'école publique de l'Être



Finalisation de l'arbre à poèmes avec les jeunes de l'Odyssee



Fougères Agglomération

ENERGIE : Des aides sur le territoire

De plus en plus de personnes sont confrontées à une hausse des factures énergétiques pouvant engendrer une précarité énergétique.

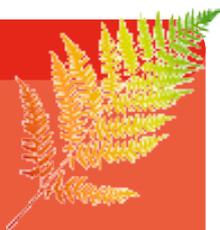
Toute personne dépensant au moins 8% de son budget dans l'énergie, est considérée en précarité énergétique. Sur Fougères Agglomération et Couesnon Marches de Bretagne, environ 17% de la population est au-dessus de ce seuil des 8%, soit plus de 5 500 ménages.

Des solutions peuvent être mises en place afin d'améliorer la situation, ce qui est le cas du SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie). Ce dispositif est proposé par Fougères Agglomération via l'Agence Locale de l'Énergie du Pays de Fougères.

Que vous soyez locataires ou propriétaires, quels que soient vos revenus, vous pouvez contacter le service Rénobatys de l'ALE du Pays de Fougères afin de faire le point sur votre logement et vos consommations d'énergie.

Si vous avez des revenus très modestes, un technicien Rénobatys peut venir chez vous gratuitement pour réaliser un diagnostic socio-technique afin d'essayer de comprendre l'origine des problèmes.

Pour tout renseignement, contactez Rénobatys,
1 rue de la Moussais, FOUGERES - renobatys@ale-fougères.bzh
02 90 80 20 00.



ARCHITECTE -CONSEIL : Permanences gratuites à Fougères et Louvigné

Mikaël Gobin est l'un des sept architectes-conseil du Département d'Ille-et-Vilaine. Il assure une permanence au siège de Fougères Agglomération tous les lundis après-midi ainsi qu'un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvigné-du-Désert.



Ces permanences sont financées conjointement par Fougères Agglo et le Département, tous les citoyens peuvent en bénéficier de manière gratuite.

« *N'importe quel porteur de projet peut venir me voir. Que ce soit pour le choix d'un terrain, une construction, une extension ou un réaménagement intérieur et quel que soit le stade d'avancement du projet* », développe Mikaël Gobin. Dans le cas d'une extension ou d'une construction neuve, l'architecte étudie le Plan local d'Urbanisme de la commune pour que le projet soit conforme.

Mikaël Gobin peut aussi dispenser des conseils en termes d'orientation, d'implantation, d'intégration architecturale du projet.

Côté administratif, l'architecte apporte son soutien aux porteurs de projets sur la méthode à suivre pour la rédaction de permis de construire et déclaration préalable.

Mikaël Gobin, qui a également un cabinet au Sud du département encourage l'éco-conception et l'utilisation de matériaux bio-sourcés. Il vous sera demandé d'apporter toutes les pièces en votre possession en format papier pour que l'architecte travaille à partir de calques.

Permanence le lundi de 14 h à 16 h 15 au siège de Fougères Agglo. Rendez-vous au 02 99 94 50 34.

Permanence un mardi après-midi par mois à la mairie de Louvigné-du-Désert. Rendez-vous au 02 99 98 01 50

ENVIRONNEMENT : Frelon asiatique

Vous constatez la présence d'un nid, que faire ?

- 1- Prenez contact avec votre mairie.
- 2- Un référent communal se déplacera sur le site **pour constater qu'il s'agit bien de frelons asiatiques.**
- 3-Le référent communal confirme et demande une intervention à la FGDON.
- 4-Le coût de l'intervention est pris en charge par Fougères Agglomération dans le cadre d'une convention avec la FGDON 35.

Il est nécessaire de suivre cette procédure pour que Fougères Agglomération puisse assurer le financement des interventions.





ACTUALITÉ

A la fin de l'année 2021, les élus du SMICTOM ont fait le choix d'une collecte en bacs individuels avec une fréquence de passage du camion modifiée.

Depuis le 1er janvier 2023: TOUS les emballages se trient

Depuis le 1er janvier, vous devez mettre TOUS vos emballages dans la poubelle jaune, et à compter du 1er juillet dans le bac individuel pucé qui vous a été remis courant mars. Les sacs jaunes ne devront plus être utilisés, sauf cas particuliers les aires grillagées et les conteneurs collectifs en campagne seront supprimés.

Comment est déterminée la taille des bacs ?

Les tailles des bacs ont été déterminées en fonction de la production de 2 semaines de déchets, en fonction du nombre de personnes dans le foyer et en fonction de la nouvelle réglementation des consignes de tri.

Quand sortir mon bac à partir de juillet ?

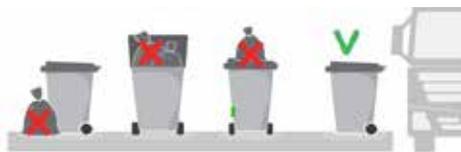
La 1ère semaine, un camion collecte le bac gris contenant les ordures ménagères résiduelles.

La 2ème semaine, le camion collecte le bac jaune contenant les emballages.

Le bac doit être sorti la veille du jour de collecte. Les jours de collecte seront précisés d'ici le mois de juillet.

Où et comment sortir mon bac ?

Dans la mesure du possible, le point de collecte se fera au plus près des habitations. Ces dispositions vont être indiqués lors du passage à domicile par les ambassadeurs du tri du SMICTOM



Vous devez présenter votre bac couvercle fermé et plein (sans tasser excessivement les déchets) poignée tournée vers la rue ou la voie.

Entrée en vigueur de la redevance incitative au 1er janvier 2024, comment est-elle calculée ?

PART FIXE : La part fixe comprend l'abonnement au service (collecte et traitement des ordures ménagères et des emballages, accès en déchèteries, prévention des déchets, mise à disposition d'un bac de collecte) ainsi que 12 levées du bac gris par an.

PART VARIABLE :

La part variable est composée des levées de bacs au-delà des 12 levées incluses dans la part fixe. La part variable apparaîtra toujours sur la facture de l'année suivante.

Vous ne payez donc pas au poids mais au nombre de levées du bac gris.

DÉCHETERIE

En déchèterie aussi l'application des consignes de tri est très importante.

Le 22 février dernier sur le site de la déchèterie de Saint-Georges-de Reintembault, une erreur de tri des gravats nous a été signalée par le collecteur pour présence d'amiante.

Cela entraîne un déclassement intégral du contenu de la benne et un impact financier sur le service :

LE COÛT DE TRAITEMENT EST 22 FOIS SUPERIEUR

Si vous avez des déchets amiantés, vous devez les déposer auprès d'entreprises agréées par arrêté préfectoral, comme par exemple sur notre secteur l'entreprise BORDINI Environnement à Louvigné-du-Désert



Déchèterie de St-Georges-de-Reintembault :
Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre
Mercredi : 15h30-17h30
Samedi : 10h-12h

Informations utiles

SMICTOM du pays de Fougères
Allée Eugène Freyssinet
ZADE l'Aumallerie - 35 133 Javené

02.99.94.34.58

accueil@smictom-fougères.fr
www.smictom-fougères.fr

Sur le site du SMICTOM du pays de Fougères, je trouve au plus près de chez moi :

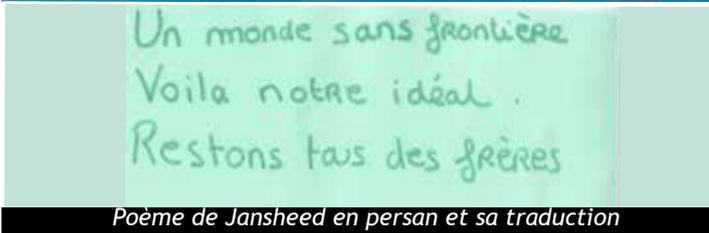
- la borne de collecte du verre
- la borne de collecte des papiers
- la borne de collecte des textiles

Le service usagers est à votre écoute
DU LUNDI AU VENDREDI
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
(fermé le jeudi matin)
02 99 94 34 58



Le Printemps des Poètes 2023 - FRONTIÈRES

Accueil "Odyssée"



Poème de Jansheed en persan et sa traduction

Résidence Les Acacias

Les oiseaux n'ont pas de frontières
Mme Clément, Mme Leray, Mme Gautier, M. Dufeu

Les oiseaux n'ont pas de frontière
Ils volent dans le ciel,
Au dessus des maisons des forêts et des rivières
Au printemps leur chant nous réveille,
Au premier rayon de soleil
Apportant bonne humeur, joie et gaité
Pour toute la journée

Les hirondelles annoncent le printemps
Elles passent la frontière au gré du vent
Elles migrent l'hiver vers les pays chauds
Et aux beaux jours, elles retrouvent leur nid bien haut
Ce ne sont pas des oiseaux solitaires
Elles se rassemblent sur un fil ou sur une barrière

Le coucou on ne le voit plus, on ne l'entend plus
Où est-il, c'est un mystère. N'aurait-il pas passé la frontière
Autrefois on l'entendait chanter souvent
Au lavoir, dans les bois ou dans les champs
Nous espérions nos poches remplies d'argent
Car le chant du coucou porte bonheur à celui qui l'entend

N'enfermons pas les oiseaux dans une volière
Laissons-les encore passer la frontière
Ne les privons pas de liberté
Pour que nos enfants puissent en profiter
Le chant des oiseaux est si mélodieux
Qu'il participe à rendre les hommes plus heureux

Collège Roquebleue



Ecole publique de l'Être



Acrostiche réalisée par l'école de l'Être



La vie associative

« La parole à...un président d'association », est une rubrique qui donne la parole aux Présidents des Associations de notre commune. Les associations participent pleinement au rayonnement de notre territoire, elles ont chacune leur spécificité. C'est cette richesse pour notre commune que nous souhaitons mettre en avant. Dans ce numéro la parole est donnée par ordre alphabétique au président de l'association "Judo Club Louvigné-St Georges"



La Parole À... un président d'association



Des activités pour tous les âges

4 QUESTIONS À ..XAVIER BRAHIM ET SANDRINE CHESNEL

Co-Présidents de l'association "Judo Club Louvigné- Saint Georges"

Pouvez-vous nous dire en quelques mots votre rôle au sein du Club de Judo ?

Xavier BRAHIM : Je suis co-président du club en charge de la section adulte et référent vétérans au sein du Club.

Sandrine CHESNEL : Je suis co-présidente section enfants chargée de représenter l'association et surtout de s'assurer que chaque petits licenciés prennent plaisir à pratiquer ce sport.

Comment décririez-vous le club de judo pour les personnes qui n'ont jamais pratiqué ce sport auparavant?

Xavier BRAHIM : Au sein de la section adulte vous pouvez découvrir un sport captivant par son engagement, ses règles de vies, et son ambiance.

Sandrine CHESNEL : Chez les jeunes il y a pas mal de nouvelles ceintures blanches cette année. Les plus anciens gradés accueillent bien les nouveaux pratiquants et les aident également dans la compréhension des exercices.

Pouvez-vous nous parler des différentes catégories d'âge et de niveau que vous accueillez au sein du club?

Xavier BRAHIM : Il n'y a pas d'âge pour débiter de 20 à 70 ans, quand on est encadré par un professeur diplômé d'état.

Sandrine CHESNEL : Je recommande pour les petits le BABYDO, on y fait beaucoup de développement moteur et d'exercice de motricité. On accentue aussi le travail sur l'apprentissage des chutes. La première partie de l'année, nous travaillons sur les techniques de judo au sol. A partir de Janvier, une fois que les chutes sont bien assimilées, nous travaillons sur les techniques du judo debout. Du CP à la 4ème, nous avons l'école de judo, qui développe un panel de techniques debout et au sol propre à la progression ceinture par ceinture. Les enfants apprennent également l'esprit sportif en suivant les interclubs.

Quels sont les projets futurs du club et comment prévoyez-vous de les réaliser?

Xavier BRAHIM : Le club a pour projet de réaliser fin 2023 une animation pour tous les enfants et adultes avec la venue d'un athlète de haut niveau de l'équipe de France de Judo.

Dans le courant d'année les animations habituelles auront aussi lieu, remise de ceinture, compétition amicale,...

Sandrine CHESNEL : Nous continuerons les différentes animations telles que les quizz, les animations initiations secourisme (avec les centres de secours de St Georges et Louvigné), la course caritative au profit d'une association avec des besoins spécifiques, les compétitions amicales du club avec invitation d'un athlète pour tous petits et grands. Enfin, nous proposons de reconduire des cours d'initiation au judo avec les écoles qui le souhaitent.





Fête des Saint-Georges de France
 09-10-11 JUIN 2023
 SAINT-GEORGES-SUR-CHER
 • Loir-et-Cher •

La vie associative

Les Reintembaultois

Les Reintembaultois seront au rendez-vous à Saint-Georges-sur-Cher !

L'heure est arrivée de préparer le déplacement à St Georges-sur-Cher pour la 34e fête des St Georges de France qui aura lieu les 9, 10 et 11 juin 2023. Lors de nos 3 permanences, l'association a reçu plusieurs personnes afin de réserver circuits, repas, hébergements.

Un car est organisé. Le départ est fixé le samedi 10 juin à 3h30 sur le parking Alexandre Dubois pour un retour le dimanche dans la nuit. Il reste quelques places si vous le souhaitez.

Après le succès de notre fête de juin dernier, cette année, de nombreuses personnes viennent agrandir la famille des St Georges de France. C'est donc une délégation d'environ 140 personnes voire plus, qui représentera notre commune lors de ce week-end.

Deux associations Reintembaultaises feront aussi le déplacement : la danse bretonne, fidèle parmi les fidèles à la fête des St Georges et l'Harmonie la Fraternelle. Ces 2 groupes travaillent d'ores et déjà sur leurs programmes respectifs pour cet événement.

La Bretagne, sera aussi mise en valeur par notre stand de l'allée gourmande du dimanche : crêpes, gavottes, gâteaux de la mère Poulard, Chouchen, produits locaux ...Ils feront le bonheur de nombreux gourmets et gourmands.

Il est encore temps de vous inscrire. Pour plus d'infos, vous pouvez nous envoyer un mail à contact@stgeorges2022.bzh



Réunion de préparation

Président
 Nicolas BOISMARTEL - 06 72 93 94 34

Le Club de l'Espérance



Le 23 février dernier, le Club a célébré les 100 ans de Mme Marie Deroyant

Les rendez-vous du Club de l'Espérance :

- ▶ Tous les lundis : scrabble (salle associative sous la médiathèque) et : Rami et jeux de cartes (salle pluriactivités).
- ▶ Le mardi tous les 15 jours : marche à pied. Départ à 9h15 de la Place Alexandre Dubois
- ▶ Le jeudi tous les 15 jours : belote et tarot (petite salle des Ajoncs d'Or)

L'assemblée générale du Club s'est déroulée le 9 janvier, un nouveau bureau a été élu comme suit :

- Président : Christian Maltaverne
- Vice-président : Henri Coquelin
- Secrétaire : Marie-Edith Leroux
- Trésorière : Claudine Cheminant

Membres du bureau : Louis Thomas, Michel Chataignier, Marie-Thérèse Roussel, Roland Trouvé

Président
 Christian MALTAVERNE - 02 99 97 11 52



La vie associative

Les Marcheurs du Beuvron



Les marcheurs du Beuvron

Prochaines randonnées :

Dimanche 9 avril : Marcillé-Raoul - 7,5 km

Dimanche 14 mai : Saint-Brice-en-Coglès - 12 km

Dimanche 4 juin : Cancale - 9,5 km (pique-nique)

Jeu 13 juillet (soir) : Carnet - 4 km

Président
Joël THIEULANT - 02 99 97 10 95

Le 20 novembre 2022, nous avons fêté notre Sainte Patronne, la Sainte Cécile, avec une cérémonie, suivie d'un repas.

Nous avons défilé dans la commune pour le Père-Noël le 17 Décembre 2022.

L'assemblée générale de la Fraternelle a eu lieu le 20 janvier 2023 suivie d'un moment convivial en partageant la galette des rois.

Actuellement, nous répétons activement le défilé des Saint-Georges-De-France qui aura lieu à Saint-Georges-Sur-Cher les 10 et 11 juin prochain.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la salle pluridisciplinaire les vendredis soirs lors de nos répétitions à partir de 20h30 ou contactez la présidente Mme Jourdan Christelle.

Présidente
Christelle JOURDAN - 06 13 14 80 67



Le Comité des Fêtes

A VOS AGENDAS !

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous pour ses festivités 2023 :

FÊTE ST GEORGES 22 & 23 avril 2023

Samedi 23 avril

20H - Dîner spectacle avec l'Orchestre Suspens Orchestra (sur réservation)



Fête St-Georges 2022

Dimanche 24 avril

8h - Randonnée pédestre

10h à 14h45 : Courses cyclistes organisées par le Vélo Club de Saint-James

10h30 : Messe de la St-Georges avec la Chorale "Eclat de Joie"

12h : Apéritif concert avec La Fraternelle

12h30 : Restauration animée par le sosie de Coluche.

Toute la journée fête foraine et animations par les associations Reintembaultoises.

Prenez déjà date pour la fête

FÊTE DU BOEUF GRILLÉ le 8 juillet 2023

Président
Jacques LEROUX - 06 82 69 94 09



L'ASSG Section Danse

« **Changer** ou ne pas changer d'R... »

...Telle est la question ? En cette année 2023, l'ASSG section danse prépare depuis septembre son nouveau gala afin de faire **changer** les attitudes.

Ainsi, tous les samedis de 13h30 à 17h30, 39 jeunes filles s'échauffent. Ces 1ers exercices musculaires s'exercent au son d'un air de musique pop. Ils permettent au corps d'entrer physiquement et mentalement dans une chorégraphie. Par la suite, chaque groupe (grande, moyenne et petite) découvrent, répètent, enchainent et rectifient les mouvements imaginés par Valérie Bureau, présidente et coach de l'association.

Si l'échauffement est crucial dans le sport ; lui ajouter un « R » peut transformer ce mot banal. Avec le R « échauffement » devient « réchauffement » et s'il est associé à « climatique », il n'a plus le même sens : il devient synonyme de dérèglement climatique, de Nature contrariée, d'air pollué.... L'ASSG veut donc montrer que les airs de musiques mis en scène et chorégraphiés peuvent éveiller les consciences et faire **changer** les comportements.

Les danseuses de 6 à 19 ans préparent donc activement leur gala titré « **Changer** » qui se déroulera à la **salle Jovence, à Louvigné du Désert le samedi 3 juin 2023**. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Venir écouter les airs, regarder les danses et applaudir ces jeunes, ça réchauffe les cœurs, et ça il ne faut pas le **changer**.

Le bureau de l'ASSG

 Présidente
Valérie BUREAU au 02 99 97 03 36

TEAM DÔME - Centre Associatif et sportif équestre Reintembaultois

Avec la reprise prochaine des courses d'endurance, Team Dome et Equidome s'attellent à la préparation d'une nouvelle journée endurance le **16 avril** sur Saint-Georges et Le Ferré pour la première fois ouverte à quelques cavaliers de l'extérieur.

A suivre le **11 juin** le championnat de Bretagne auquel participera Equidome sur plusieurs distances: 20 et 40 kms.

Un programme a été établi jusqu'à fin août pour satisfaire les ambitions des coureurs mais aussi des sauteurs !

Entre 2 concours, il est prévu de se détendre grâce à une randonnée encadrée par Sébastien, élève moniteur BPJEPS depuis septembre dernier : Ambiance assurée avec une superbe rando à destination du Mont Saint Michel le **30 avril et 1er mai**.

Dans le même esprit, de délicieuses balades et randos auront lieu en forêt de Fougères sur juillet et août prochain pour débutants et confirmés. Les centres de loisirs et mini camps seront également accueillis par Equidome à Chênédet comme tous les étés.



Les cavaliers en balade

Un évènement très attendu, celui du spectacle de fin d'année, il se tiendra le **18 juin** à Equidome. A cette occasion, les adhérents pourront renouveler leur inscription et nous prendrons soin d'accueillir les nouveaux cavaliers !

 Présidente
Gaëlle Canavy - 06 34 29 22 33
Monitrice
Christèle Turpin - 06 76 29 24 09

JE DONNERAI ~~DEMAIN~~ DÈS MAINTENANT



Amicale fédérée des donneurs de sang bénévoles de Louvigné-du-Désert et ses environs

Après une année 2022 très mitigée en terme de don, notre première collecte de l'année 2023 a redonné le moral aux membres de l'amicale.



Collecte du 19 janvier à Louvigné-du-Désert

Très belle réaction des donneurs

Vous avez répondu très nombreux au message d'alerte et de situation critique de l'EFS qui indiquait que les réserves de sang étaient au plus bas. Cette collecte a fait le plein. Tous les créneaux horaires ont été pris. En effet 105 personnes se sont présentées, 96 prélèvements ont été effectués dont 8 nouveaux donneurs.

Un grand merci à tous pour ce bel élan de générosité en ce début d'année. Grâce à vos dons réguliers, les malades peuvent envisager un avenir, une guérison.

Nos deux prochaines collectes auront lieu **les 18 avril et 16 août** toujours sur rendez vous à l'adresse suivante : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes>

Don de plasma

Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez également donner votre plasma. Le 1er déplacement de l'année à Rennes a eu lieu le mardi 07 février. 4 personnes ont été volontaires. Les prochains déplacements sont les **mardis 16 mai et 13 juin**. Vous pouvez contacter Jean-Luc, président de l'amicale pour vous inscrire.



Président
Jean-Luc LESAGE au 06 30 57 54 53

L'ADMR - Association d'Aide en Milieu Rural

L'ADMR d'Ille et Vilaine est un réseau de 48 associations autorisées par le Conseil départemental. Les services ADMR sont qualifiés pour intervenir à domicile dans les champs de l'enfance et la parentalité, l'accompagnement du handicap, les services et les soins des seniors.

L'ADMR propose une gamme de services étendue : aide à la personne, ménage, repassage, accompagnement, garde d'enfants à domicile, portage de repas (uniquement le week-end sur notre commune, le CCAS réalisant les portages de repas en semaine), petit bricolage et jardinage, installation de boîtiers à clé et téléalarmes.



Voeux 2023

L'ADMR favorise aussi les rencontres et les échanges à travers ses animations telles que : **Les vœux de l'ADMR** qui ont permis à la vice-présidente, Mme HAMARD Renée, de faire un bilan de l'année écoulée et souhaiter une bonne année aux salariées, bénévoles et bénéficiaires en présence des élus locaux.

L'arbre de Noël réunissant les salariées et leurs enfants. Durant ce temps, le père Noël distribue des cadeaux et chocolats.

La galette des rois, réunissant des bénéficiaires et des bénévoles, qui cette année a accueilli la Chorale « Mon village s'anime ».

L'ADMR du Pays de Louvigné est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h



30 rue Ambroise de Montigny - 35420 LOUVIGNE DU DESERT
02 99 98 50 03 - louvigne.asso@admr35.org

Je souhaite bénéficier du portage de repas à domicile, comment je procède ?

Sur notre commune, je contacte le Centre Communal d'action Sociale (CCAS) au 02 99 97 01 03, afin d'établir le contrat précisant la date de démarrage et le choix des jours de livraison.

En effet, le CCAS de Saint-Georges-de-Reintembault organise sur sa commune un service de portage de repas à domicile en liaison chaude du lundi au vendredi. Les repas sont préparés par les cuisiniers de la Résidence Les Acacias.

Ils sont composés d'une soupe ou d'une entrée, d'un plat, d'un laitage et d'un dessert. Le service s'adapte aux régimes simples (sans sel, sans sucre,...) et aux aversions. Des textures hachés ou mixés sont également possibles.



L'Arrêt Crémaillère

Bienvenus à notre Marché-Guinguette de la Saint-Jean !

Depuis ce début d'année, la joyeuse équipe de l'Arrêt Crémaillère s'affaire à vous concocter une programmation estivale haute en couleurs!

Samedi 24 juin dès 15h, nous lancerons les festivités par un marché animé, suivi du traditionnel bal sous les étoiles.



Assemblée générale de l'Arrêt Crémaillère

Ce premier rassemblement sera ouvert à tous pour célébrer en musique la Saint-Jean et le début de l'été ; entourés de nos producteurs, créateurs et associations du coin.

Vous (re)trouverez la chaleureuse ambiance de fête de village qui émane à chaque guinguette, avec le parquet à danser du théâtre de verdure, les jeux en bois et la buvette paysanne, originale et ultra locale.

La suite de l'été sera ponctuée de soirées mensuelles ouvertes aux V.I.P (Vecteurs d'Initiatives Partagées), autrement dit nos adhérents de l'année en cours. Cette deuxième saison sera enrichie de nouveaux talents et de styles musicaux diversifiés.

Pour autant, l'adhésion à l'Arrêt crémaillère reste inchangée, soit 10€ à l'année.

Les vendredis soirs à réserver dans vos agendas: 21 juillet, 18 août et 22 septembre à partir de 18h.

Les ateliers du lendemain

Pour cette année, les membres de l'association ont décidé de gâter les V.I.P. avec l'organisation de journées d'ateliers collectifs. Il s'agit d'une invitation à se rencontrer autrement, au lendemain des festivités.

Dès le dimanche 25 Juin, à partir de 10h, un réveil corporel sera proposé avec une initiation au yoga. Vous pourrez ensuite vous essayer aux percussions brésiliennes en intégrant une batucada éphémère. Les ateliers de l'après-midi seront l'occasion de fabriquer des produits du quotidien et de repartir à la maison avec par exemple son produit cosmétique ou sa boisson de saison.

En somme, les Ateliers du lendemain, c'est une journée d'apprentissages, de découvertes et de ressourcement à la carte, dans une ambiance familiale et détendue.

Vous voulez faire partie de l'aventure ?

Vous aimeriez contribuer au succès des soirées festives ou des journées familiales en donnant ponctuellement de votre temps tout en profitant de l'évènement ? Soyez les bienvenus !

Vous avez une pratique culturelle, manuelle, un savoir et vous souhaitez le partager ? Il est encore temps de faire partie de la programmation des ateliers du lendemain !

Nous vous invitons à la présentation de saison culturelle pour vous dévoiler ce qui vous attend cet été, faire connaissance, et accueillir vos propositions. Rendez-vous samedi 3 Juin, 17h, à la ferme du CAVIAR.



L'équipe de l'Arrêt crémaillère - 20 le Bas Pouchet

larretcremaille@gmail.com

Page Facebook : la ferme expérimentale du CAVIAR -



L'Association de solidarité internationale "LE LIVRE AUX 1000 ZÉBUS"

Une belle suite aux projets développés sur Arivonimamo à Madagascar..

Lors de notre dernier voyage, en septembre-octobre 2022, nous avons fait l'évaluation des projets menés par MSA (Mada Sunrise Association) sur Arivonimamo : une bibliothèque, des séances de bibliothèque de rues, des activités génératrices de revenus, un atelier d'alphabétisation pour adultes, le développement de pépinières dans le cadre de « Bocage bocages »..

MSA mène ses projets en étroite collaboration avec le chef fokontany (mairie de quartier) et le directeur d'école. Tous les bénéficiaires sont intégrés aux formations et groupes de travail pour réussir leur projet individuel, et les parents (ou le parent isolé dans la plupart des cas) doivent s'engager à scolariser leurs enfants.

Nous avons visité toutes les maisons pour voir les réalisations : les petits élevages, la fabrication des briques de terre, le maraichage, la vannerie, les plantations des fruitiers de la pépinière..

En discutant avec les mamans, nous avons appris que plusieurs enfants souffraient de problèmes de vue, ce qui avait pour conséquence leur déscolarisation.

Nous avons été contactés par un groupe de professionnels de santé, basés à la Réunion, comprenant notamment des opticiens et des infirmiers. Ceux-ci souhaitaient faire une mission humanitaire médicale à Madagascar, en s'insérant dans un projet associatif déjà structuré.

Nous les avons mis en contact avec Felana, Présidente de MSA. Tout s'est mis sur les rails très vite. L'opération a reçu l'autorisation de Monsieur le Médecin Chef de la Direction Régionale de la Santé Publique. Le recensement des besoins a été fait : locaux mis à disposition, nombre de personnes à examiner, besoins en lunettes et en médicaments (2 valises de médicaments et matériel médical transiteront de la Réunion sous autorisation de la DR de la Santé publique Malgache). La mission a été arrêtée du 21 février au 5 mars. (dans les faits, celle-ci sera retardée d'un jour à cause du cyclone Freddy). 3 médecins (Dr Clara, Dr Hervé, Dr Henintsoa), sortant de l'université Akantso avec leur diplôme en poche, se sont portés volontaires pour cette opération d'envergure.

Les services de la DR de la Santé Publique étaient présents pour une vaccination contre la COVID pour les personnes en ayant besoin.

Au final : 189 patients ont été consultés pour différentes maladies et ont reçu des médicaments gratuits, 93 personnes avaient des problèmes oculaires et ont pu bénéficier de lunettes adaptées à leur vue.

Nous sommes tous très heureux que cela ait pu se faire, que des enfants retrouvent le chemin de l'école et que leur future vie d'adulte s'annonce moins compliquée.

Nous étudions la possibilité d'inscrire cette action dans la durée avec ceux qui l'ont initiée. Affaire à suivre...

Merci au Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour son soutien dans tous nos projets de lecture publique, et à la mairie de Saint-Georges-de-Reintembault. Et surtout mille mercis à vous tous qui nous suivez et nous soutenez par vos dons et vos achats.



1er diagnostic par un professionnel de santé



Consultation par le Dr Henintsoa

 Présidente
Marie-Christine COUVERT - lelivre.auxmillezebus@orange.fr et www.facebook.com/lelivreauxmillezebus/

L'OASIS

Centre Social "L'OASIS"

ACTION ET ACTIVITÉS TOUT PUBLIC

Solidaribus



L'Oasis accueille dans ses locaux le solidaribus du secours populaire tous les 15 jours le mercredi matin de 9h30 à 11h pour aider les personnes et les familles en difficulté. Les aides apportées au sein du Solidaribus sont multiples : accueil et écoute, accès aux droits et aide aux démarches, aide alimentaire, aide matérielle, accès à la culture, aux loisirs et au sport, accès aux vacances.

Prochains rendez-vous : Mercredis 29 mars - 12 et 26 avril - 9 et 24 mai - 7 et 21 juin.

Renseignements et inscription directement auprès du secours populaire au 06 75 88 00 43 pour l'aide alimentaire et pour toute autre demande au 02 90 02 78 83.

« Vêt'Occaz »



Dons, échanges, achats à prix modique de vêtements d'occasion à l'Oasis.

Prochains rendez-vous :

mercredis 12 avril et 10 mai de 10h à 12h et de 14h à 17h

samedis 1er avril et 13 mai de 10h à 12h

Les p'tits dèj du centre social : Tous les mercredis de 9h30 à 11h30, accueil café, thé, presse, échanges, discussions à thème, activités ponctuelles. Sans inscription.



Bourse aux vêtements : du 4 au 6 avril

- Dépôt des vêtements : mardi 5 avril - 10h00 à 18h30

- Vente : mercredi 6 avril - 10h00 à 19h30

- Remise des ventes : jeudi 7 avril - 16h30 à 18h30

Un mercredi à l'OASIS : Temps d'échange pour se rencontrer, se ressourcer, créer ensemble ... Rien n'est imposé, tout est possible! **Mercredi 5 avril de 14h à 17h**

Numérique : Vous pensez que l'informatique ce n'est pas pour vous ? Détrompez-vous !

Initiation et approfondissement : Cinq ateliers d'initiation de deux heures vous sont offerts afin de découvrir l'ordinateur. Des ateliers thématiques d'approfondissement selon vos attentes peuvent être mis en place : image, photo, réseaux sociaux, sécurisation des données, visio. **Dates et inscription à l'OASIS.**

Accompagnement individuel : Vous avez une difficulté avec votre ordinateur, votre smartphone, votre imprimante ..., venez en parler avec notre animateur numérique.

Café multimédia : Tous les vendredis de 14h à 17h à l'OASIS hors vacances scolaires

Un moment de détente et de partage autour du multimédia : informatique, smartphone, trouver des réponses sur des problématiques liées aux outils numériques... quel que soit votre niveau. Possibilité de cafés délocalisés sur d'autres communes.

FAMILLE

Atelier Parents/Enfants « Ma famille et moi »

La programmation des thèmes est en cours.

Samedis 1er avril et 13 mai 10h-12h ou 14h30-16h30

Café des parents « Entre parents' aise »

Atelier de partage et d'écoute entre parents, animé par une professionnelle.

Vendredi 5 mai à 14h.

JEUNESSE

Espace jeunes - le mercredi

En période scolaire, **le mercredi après-midi à Louvigné du Désert de 14h à 17h30.**

Des activités variées : cuisine, jeux, bricolage... Possibilité pour les jeunes qui le souhaitent de venir faire leurs devoirs.

Espace jeunes - Vacances de printemps 2023 Du 17 au 28 avril 2023

L'équipe d'animation propose un programme d'activités sportives, culturelles et de loisirs du **lundi au vendredi de 14h à 18h.** Inscriptions ouvertes un mois avant le début des vacances. L'espace jeunes sera également ouvert tout l'été

Renseignements et inscriptions à l'accueil du centre social, 7 rue d'Alsace à Louvigné-du-Désert
Téléphone : 02 99 99 55 55 - Mail : accueil@loasis.bzh



Vos Sapeurs Pompiers communiquent...et recrutent !

Pour assurer votre sécurité tout au long de l'année, 13 femmes et hommes se relaient jour et nuit afin de répondre aux demandes de secours d'urgence sur les communes de Saint-Georges-de-Reintembault, Le Ferré, Poilley, Villamée et Mellé. Mais connaissez-vous vraiment ces citoyens engagés qui offrent de la disponibilité au service des autres ?

Cette édition du Reintembaultois ouvre une série de portraits qui vous permettront de mieux connaître vos sapeurs-pompiers... des gens ordinaires qui ensemble... font des choses extraordinaires. Océane et Nicolas ouvrent cette série et sont les premiers à se prêter au jeu des questions-réponses...



OCÉANE,

Quel est ton âge ? 25 ans.

Quelle est ta situation familiale ? En couple... 1 garçon qui aura bientôt un petit frère... ou une petite sœur.

Quel est ton métier ? Salariée agricole en service de remplacement.

Quels sont tes passions et/ou loisirs ? J'aime passer du temps au milieu de la nature, profiter de ma famille, écouter de la musique... Je pratique l'équitation et les sudokus.

Ce que tu fais mieux que les autres ? Les yaourts... selon mon conjoint... et grogner ! Je suis une experte sur ce point.

Ce qui t'énervé le plus ? Qu'on me dise que je suis énervée... quand je ne le suis pas !

Depuis combien de temps es-tu sapeur-pompier volontaire ? Je suis devenue sapeur-pompier volontaire en décembre 2018.

Pourquoi t'es-tu engagé(e) à la caserne ? Pour aider les gens dans le besoin, rendre service aux habitants de ma commune.

Ce que tu aimes le plus à la caserne ? Les pauses café avec les collègues, l'accueil des enfants (écoles, centre de loisirs) à la caserne pour partager avec eux notre vie et notre engagement.

Ce que ton engagement de sapeur-pompier a changé dans ta vie ? J'ai appris à être beaucoup plus organisée !

Le moment le plus drôle que tu as vécu à la caserne ? Chaque année, la photo de groupe pour le calendrier... Grosse rigolade assurée

Ce qu'on écoute comme musique quand tu es à la caserne ? La playlist des autres collègues pour que je découvre leurs goûts musicaux...

Ton prochain défi à la caserne ?

Au retour de ma pause maternité, je m'engagerai dans la formation au permis Poids-Lourd.



NICOLAS,

Quel est ton âge ? 22 ans.

Quelle est ta situation familiale ? Célibataire... cœur à prendre

Quel est ton métier ? Je suis opérateur production, fontainier... Je m'occupe de la gestion et de la maintenance du réseau de distribution d'eau potable, des sites de production et de stockage d'eau potable.

Quels sont tes passions et/ou loisirs ? Le sport et plus particulièrement la course à pied et le vélo. Je me suis qualifié pour le championnat de France sapeurs-pompiers de cross-country en 2020.

Ce que tu fais mieux que les autres ? D'une manière générale le respect des règles et à la caserne la déclaration de mes disponibilités sur le système de traitement de l'alerte.

Ce qui t'énervé le plus ? Le manque de respect pour l'être humain mais aussi le matériel... Et le fait que depuis deux mois le bip ne sonne pas quand je suis d'astreinte...

Depuis combien de temps es-tu sapeur-pompier volontaire ? Je suis devenu sapeur-pompier volontaire en juin 2019.

Pourquoi t'es-tu engagé(e) à la caserne ? J'ai vu l'appel à candidature sur Facebook puis j'en ai parlé avec des amis déjà sapeurs-pompiers ... Alors je me suis dit « pourquoi pas moi ? ». Je suis maintenant très attaché à cet engagement.

Ce que tu aimes le plus à la caserne ? La bonne ambiance au sein du groupe.

Ce que ton engagement de sapeur-pompier a changé dans ta vie ? J'ai appris à prendre conscience du danger et à agir avec calme, de façon raisonnée et structurée...

Le moment le plus drôle que tu as vécu à la caserne ? Tous les temps de partage et de cohésion lorsque l'effectif est rassemblé...

Ce qu'on écoute comme musique quand tu es à la caserne ? Ce qui passe à la radio mais aussi les chansons que Julien connaît par cœur et nous chante régulièrement.

Ton prochain défi à la caserne ?

Le stage de chef d'équipe pour prendre des responsabilités et le permis Poids-Lourd pour conduire les gros camions rouges.

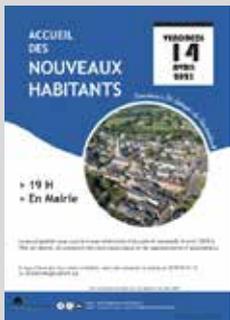


Rejoignez nous sur notre page « sapeurs-pompiers Saint Georges » sur Messenger Ou groupe public « Actualité des sapeurs-pompiers de Saint-Georges-de-Reintembault

"L'agenda"

AVRIL

- 1, 2 et 7 avril • Théâtre
- 4 au 6 avril • Bourse aux vêtements de l'OASIS
- 7 avril • Pirouette "transvasements"
- 9 avril • Randonnée Marcillé-Raoul



14 avril • Accueil des nouveaux habitants, en présence d'élus et de représentants d'associations
Vous êtes nouvellement arrivé et vous n'avez pas reçu votre invitation ?
Inscrivez vous en Mairie au 02 99 97 01 13 ou delphine@stgeorgesrlt.org

- 15 avril • Atelier tricot à la médiathèque
- 17 au 28 avril • Vacances scolaires de Printemps
- 18 avril • Don du Sang à Louvigné-du-Désert

22 et 23 avril • Fête St Georges
Dîner spectacle, randonnée pédestre, courses cyclistes, apéro concert avec la Fraternelle, animation avec le sosie de Coluche, fête foraine



MAI

- 5 mai • Pirouette "Flocons de maïs"
- 5 mai • Final Bocage Bocages au cinéma
- 14 mai • Randonnée St-Brice-en-Coglès
- 26 mai • Pirouette "Le sens du toucher"
- 7 mai • Commémoration du 8 mai 1945

28 mai • Memorial Day

QU'EST CE QUE LE MEMORIAL DAY ?

Le Memorial Day met à l'honneur les Américains et les Américaines, membres des forces armées, qui ont péri au service de leur pays toutes guerres confondues.

POURQUOI UN DEPOT DE GERBE SUR NOTRE COMMUNE ?

Le Cimetière Américain de Montjoie-Saint-Martin rassemble les corps de 4 410 Soldats Américains morts au cours de la Seconde Guerre mondiale, la plupart au cours des campagnes de Normandie et de Bretagne en 1944.

Les Religieuses de l'Orphelinat de St-Georges décidèrent de se rendre au cimetière Américain avec les enfants et de déposer une fleur sur chaque tombe chaque année. En reconnaissance de cet acte, les Américains, touchés par ce geste, décidèrent de déposer une gerbe aux Monuments aux Morts de la commune à chaque Memorial Day.

JUIN

- 2 juin • Pirouette
- 3 juin • Ouverture de saison à la ferme du CAVIAR
- 3 juin • Spectacle de danse de l'ASSG Section Danse Salle Jovence à Louvigné-du-Désert
- 4 juin • Randonnée à Cancale



9, 10 et 11 juin • Fête des Saint-Georges de France à Saint-Georges-sur-Cher

- 16 juin • Pirouette - Eveil musical avec Samuel Hervé
- 17 juin • Méchoui de l'Union Nationale des Combattants
- 18 juin • Spectacle de fin d'année d'Equidome
- 24 juin • Marché Guinguette de la Saint-Jean de l'Arrêt Crémaillère
- 25 juin • Kermesse Ecole Ste Thérèse
- 30 juin • Fête de l'école Publique de l'Être

JUILLET

- 1er juillet • Date limite pour la déclaration "GMBI"
- 7 juillet • Vacances scolaires
L' Accueil de Loisirs sera ouvert du 10 juillet au 4 août .
18 au 21 juillet - Camp Passerelle à La Dathée
- 8 juillet • Boeuf Grillé

Prenez date pour 2023...

- 9 septembre • Matinée des associations
- 16 septembre • Fête des Classes 3
- 17 septembre • Relais Normandie-Bretagne
- 16 décembre • Fête de Noël